ATTENTION!

Comme d'habitude, La Liberté ne sera pas publiée durant le congé de Noël. Le prochain journal vous arrivera le vendredi 9 janvier.

Toutefois, les bureaux resteront ouverts.

LA LIBERTÉ

Volume 73 No 38 Saint-Boniface, du 26 décembre 1986 au 8 janvier 1987 50¢

L'équipe de La Liberté vous souhaite



Les employé(e)s de La Liberté (de g. à d.): Andrée Gilbert (*publicitaire*); Francine Labossière (*secrétaire-comptable*); Lucien Chaput (*chroniqueur*); Daniel Tougas (*journaliste*); David McNair (*responsable du service graphique*; René Lanthier (*graphiste*); Bernard Bocquel (*directeur et rédacteur en chef*); Denis St-Jean (*graphiste*): Stéphane Jarre (*journaliste-coopérant*); Jocelyne Laxson (*typographe*); Jacqueline Chaput (*secrétaire-relationniste*).

Collaborant aussi à La Liberté sur une base hebdomadaire: Hubert Pantel (*développeur des photos*); Cayouche (*carricaturiste*); Pat Turenne (*traductrice, correctrice d'annonces*); Claude Blanchette (*chroniqueur religieux*); Cécile Mulaire, Laurence Bérard, Estelle St-Hilaire et Nicole Gagné (*créatrices de la page de Bicolo*); André Brin (*chroniqueur sportif*); Jean-François Belisle (*dessinateur de APEPSIE*); Patrick Chabault (*écrivain*).

photo: Hubert Pantel

La relation Liberté-SFM a fait l'objet d'un premier examen

La première réunion, mercredi 7, du comité ad hoc des présidents et ex-présidents de la SFM et de Presse-Ouest a permis un partage d'informations.

Ce comité ad hoc a été mis sur pied par la SFM suite à l'assemblée générale de la Société tenue le 18 novembre. Une solide majorité des 250 personnes présentes s'était alors prononcée contre la vente du journal à des intérêts privés, ainsi que la SFM l'avait recommandée.

«Nous avons donné à ce comité ad hoc le mandat de déterminer la problématique (*les relations structurelles entre la SFM et son journal*) et de recommander une ou des options» a indiqué le président de la SFM, Réal Sabourin (***La Liberté** du 19 au 25 décembre*).

Tous les présidents et ex-présidents vivant au Manitoba ont été invités à siéger au comité ad hoc.

Maurice Gauthier, Albert Lepage, André Fréchette, Maurice Péloquin, René Piché, Gilbert Sabourin (*actuel président de Presse-Ouest*) et Réal Sabourin ont participé à la première réunion. Léo Robert, Michel Lagacé et Joseph-Paul Marion ont indiqué leur volonté de participer aux réunions subséquentes (*la prochaine aura lieu le 8 janvier*).

Pour sa part, le Dr Gérard Archambault, ancien président de la SFM, a souligné à **La Liberté** qu'il avait l'intention de participer à des réunions du comité à condition qu'il reçoive un avis de convocation «dans un délai raisonnable». (*La réunion du 17 décembre a été convoquée avec une semaine de préavis*).

Selon le directeur général de la SFM, René Fontaine, les anciens présidents de la Société Étienne Gaboury, Roger Collet et Gilberte Proteau ont décliné l'invitation.

«La participation est bonne. Ça indique qu'il y a des gens intéressés à régler des problèmes», commente le porte-parole du comité ad hoc, Maurice Gauthier (*ex-président de la SFM; ex-président de Presse-Ouest*).

«Les membres présents ont décidé de faire abstraction de leurs biais personnels. Il a été décidé de s'en tenir aux faits, tout en tenant compte de la volonté exprimée par l'assemblée. C'est-à-dire que le journal reste la propriété de la communauté», poursuit l'ancien représentant du Commissaire aux langues officielles.

Maurice Gauthier estime qu'il est très important pour l'avenir du journal que la situation actuelle soit clairifée le plus rapidement possible.

«L'assemblée générale (*le 18 novembre*) a indiqué ses attentes. Et la SFM s'est engagée à arriver à l'assemblée annuelle (*le 7 mars*) avec des propositions claires, concrètes et précises.»

«Tout ce qui s'est passé dans les derniers mois ne peut pas faire autrement que de contribuer à créer un climat d'incertitude autour de l'avenir du journal. L'objectif, c'est de ne pas laisser sombrer La Liberté dans un coma. Car l'incertitude, ça peut engendrer un climat malsain. D'où l'importance de régler le plus rapidement possible la question», conclut Maurice Gauthier.

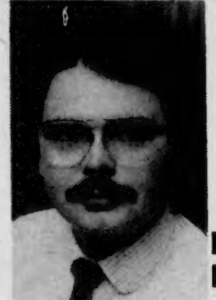
Pour sa part, le président de la SFM a déjà indiqué qu'il souhaitait que le comité ad hoc puisse arriver à une ou des recommandations d'ici la fin janvier pour «publier les recommandations suffisamment à temps et permettre une réflexion des membres.»

B.B.

BILAN 86

Chacun dans leur domaine de spécialisation, Florent Beaudette, Raymond Lafond, Guy Jourdain, Charles Gagné et Richard Chartier font le point sur 1986.

Enfin une étude qui fera parler



Bernard BOCQUEL

Alors, ces étudiants de 12e année? Ils parlent bien, mal, pas trop mal le français? Ça s'améliore? Ça s'agrave? Vous ne savez pas trop? Raymond Théberge, en tout cas, a décidé d'en avoir le coeur net.

Le patron du Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface vient d'obtenir 2 000$ de la Fondation Radio Saint-Boniface pour entreprendre une description sociolinguistique du parler des étudiants de 12e année.

Pourquoi un travail aussi évident n'a-t-il pas été entrepris voilà très longtemps? Raymond Théberge, qui occupe son poste depuis une année, n'a pas d'explication spéciale à offrir.

Pour lui en tout cas, une étude de cette nature l'intéresse énormément. «L'acquisition du langage dans des situations minoritaires et d'immersion, c'est un de mes intérêts personnels». Le docteur en psycholinguistique ajoute qu'il veut en connaître plus long sur le processus d'acquisition de la langue en situation minoritaire.

Essentiellement, Raymond Théberge va chercher à savoir quel est le niveau de français parlé par les étudiants de 12e; **et quand et où ils utilisent leur langue maternelle.**

Mon travail va tout simplement consister à inventorier ce qui existe. Au lieu de faire des généralisations, allons voir sur le terrain ce qui se passe, et une fois qu'on aura les données, on verra ce qu'on peut faire. Les spécialistes pourront voir jusqu'à quel point on peut remédier à la situation, si on peut y remédier.»

Si Raymond Théberge part de l'hypothèse qu'il existe effectivement des lacunes linguistiques chez les élèves, il ajoute que le problème n'est pas «unique aux francophones. C'est un problème international. Les jeunes lisent moins, écrivent moins».

Le psycholinguiste précise aussi que, de toute manière, la langue évolue. «La langue, ce n'est pas quelque chose de statique.» Ainsi, ce que l'on trouve «normal» maintenant a vraisemblablement été considéré incorrect à un moment donné. «Les erreurs d'aujourd'hui pourraient devenir la norme de demain». Il faut se demander si certaines incorrections, ça ne fait pas partie de la langue.»

L'école n'est pas la réponse à tout

En attendant que l'étude descriptive conduite par Raymond Théberge soit disponible (*probablement autour de septembre 87*) et que les experts décident des mesures correctrices à prendre, des moniteurs de langues font leur part sur le terrain. (*).

Nathalie Lampron est la première monitrice de langue dont dispose l'école élémentaire (*M à 8*) Saint-Joachim à La Broquerie. Cette bachelière ès arts québécoise travaille surtout avec des élèves de la maternelle à la 4e année. Elle estime que les jeunes utilisent «un bon français, excepté qu'il se glisse quelques anglicismes» qu'elle tente de corriger.

Des anglicismes du genre: «Il porte des skipants» (*manque de vocabulaire technique*); ou du style: «Où est-ce que tu viens de?» (*erreur syntaxique; calque de l'anglais*).

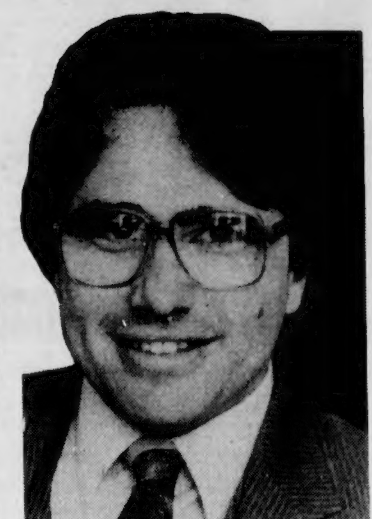
Comme elle a commencé son travail seulement depuis le mois de septembre, Nathalie Lampron n'est pas encore à même de constater si ses efforts, en conjonction, évidemment, avec le corps professoral, porteront des fruits à long terme.

Car si elle note «une amélioration du vocabulaire», force lui est de remarquer que «l'emploi des nouveaux mots n'est pas spontané. Il ne font généralement pas le lien entre le vocabulaire montré et la possibilité de l'utiliser dans un contexte quotidien».

D'où la conclusion: «Pour revaloriser la langue française, je dirais qu'il faut organiser des activités en dehors de l'école, pour que le français ne se vive pas uniquement à la maison et à l'école.»

C'est platte

Un objectif en tout cas du programme de moniteur de langue est déjà atteint: «Je suis un témoin linguistique. Avec ma présence, je montre aux jeunes qu'il y a des gens qui vivent en français et sont en situation majoritaire. Déjà, pour les jeunes, cela ouvre de nouveaux horizons. Ils ne sont plus seuls à parler français.»



Raymond Théberge, directeur du Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface. Pour les solutions, on verra après.

Sans vouloir préjugé du résultat de l'enquête que va mener Raymond Théberge, il y a donc fort à parier que la qualité de la langue utilisée par les jeunes de 12e année est loin de dépendre seulement de ce qu'ils auront appris à l'école pendant 12 ans.

Car l'école, c'est l'endroit platte où il faut apprendre la langue. Ce n'est pas la place où le français risque de se trouver valorisé. Même si les écoles peuvent bénéficier de l'aide d'un moniteur, qui peut apporter une dimension plus humaine à l'apprentissage du français.

(*) *Le programme de moniteurs de langue est financé par le Secrétariat d'État. (300 000$ au Manitoba). 14 moniteurs à temps plein, surtout originaires du Québec, travaillent dans les écoles manitobaines, dont 5 dans des écoles franco-manitobaines (Saint-Jean; Saint-Joachim; Saint-Pierre-Jolys; Haywood; Laurier).*

Le moniteur n'enseigne pas, il apporte un «appui linguistique», souligne Victor Tétrault, responsable du programme manitobain au Bureau de l'éducation française. «Le moniteur aide les profs à mener des activités supplémentaires. Le programme donne des résultats jugés extrêmement positifs. Le message qui nous vient des écoles, c'est que ces personnes deviennent indispensables».

Des fois, il faut le dire

On n'a pas l'habitude de se transformer en policiers de la langue française. Ne serait-ce que parce que La Liberté n'est pas exempte de péchés linguistiques.

Cependant, même si nous ne sommes pas en position de jeter la première pierre, il faut des fois, même exceptionnellement, sonner les cloches.

Ainsi, prenons le dernier bulletin du député fédéral de Saint-Boniface. On trouve, entre autres, sous une photo, le texte suivant: «Leo Duguay fait part des cérémonies de graduation au Collège Beliveau où il était directeur préalable d'être élu notre député».

Comme disait récemment dans La Liberté André Martin, le directeur du service de traduction provincial: «C'est un mythe de penser que tout le monde peut traduire. Traduire, c'est un métier.»

ÉDITORIAL

Un membre du personnel de Léo Duguay vient de l'apprendre à ses dépens. Naturellement, après avoir exprimé son embarras, le député de Saint-Boniface a assuré qu'une telle situation ne se reproduirait plus.

Comme nous ne voudrions pas donner l'impression que nous pointons du doigt Léo Duguay (*Dieu sait qu'il n'est pas le seul à faire affaire avec des traducteurs mal qualifiés*), prenons un récent communiqué de l'archevêché de Saint-Boniface.

Sous la signature de Mgr Hacault, on apprend que l'actuel contexte ecclésial «**urge** une promotion plus soutenue de la vocation et de la mission du laïcat».

Nul doute que l'erreur, surtout linguistique, est non seulement humaine, mais parfaitement compréhensible. Après tout, Mgr Béliveau nous avait suggéré que, si on voulait avoir du français, c'était à nous d'en mettre. Mais il ne nous avait pas demandé d'être parfait à chaque fois. Dieu merci.

Bernard BOCQUEL

La dernière chance de Sterling

En fin de compte, la décision des conservateurs fédéraux de donner le contrat d'entretien du CF-18 à Canadair de Montréal aura rendu au moins un Manitobain heureux: Sterling Lyon.

La nomination de l'ancien premier ministre du Manitoba à la Cour d'appel vient en effet calmer la colère du caucus conservateur provincial. Maintenant, ils ne pourront pas dire que Brian Mulroney ne les écoute pas.

Car ça a dû quand même lui faire un peu mal de nommer juge (*105 000$ par an; la respectabilité garantie*) un adversaire aussi acharné que Sterling Lyon. Brian Mulroney ne pouvant oublier les positions dures et tranchées que l'ex-député de Charleswood avaient prises contre la garantie constitutionnelle de services en français à la province.

Le premier ministre du Canada sait bien aussi que Sterling Lyon s'est battu à mort contre la Charte des droits et libertés fédérales de Pierre Trudeau. Cette même Charte des droits sur laquelle l'ex-procureur général de Duff Roblin devra réfléchir avant de rendre certains jugements.

ÉDITORIAL

Lui qui refusait la Charte des droits parce qu'elle consacrait, à son sens la suprématie des juges sur les hommes politiques. Qui sait? Sterling Lyon va peut-être être appelé à dire que les francophones ont effectivement le droit de contrôler leurs écoles? Lui qui voulait offrir des services en français «par courtoisie»!

Suite à sa nomination, le député conservateur de Saint-Boniface, Léo Duguay, a souligné: «Un juge n'est pas appelé à créer des lois. Comme juge, il doit juger la loi telle qu'elle a été écrite et non pas telle qu'il voudrait qu'elle soit écrite».

Sterling Lyon, grand bouffeur de socialistes, grand parleur et grand faiseur (*Conservatives are good breeders*) a droit, au moins par courtoisie, à l'habeas corpus. Innocent until proven Sterling Lyon. Il faudra juger sur pièces.

Sterling Lyon! Celui à qui Brian Mulroney, grand défenseur de la loi 101 au Québec, vient de donner une dernière chance de montrer qu'il est vraiment à la hauteur du Canada.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



Du leadership

C'est dur de faire son Scrooge en jouant les trouble-fêtes durant cette saison où toutes les personnes de bonne volonté font tout leur possible pour créer un bel esprit de Noël.

Prenez notre premier ministre manitobain préféré par exemple. Ce n'est pas lui qui aurait voulu contrarier tous les groupes ethniques manitobains en envoyant une carte de bons voeux uniquement rédigée en anglais.

Alors pour bien montrer qu'il respecte toute la dimension multiculturelle de la province, Howard Pawley a signé ses «Season's Greetings» en 22 langues:

MEILLEURS VOEUX
恭祝聖誕並賀新禧
ᑭᑭᒪᓂᑐᐃᐧᑭᓯᑲᐠ
Gelukkig Kerstmis + Gelukkig Nieuw Jaar
Frohe Weihnachten und ein glückliches Neues Jahr
ΚΑΛΕΣ ΓΙΟΡΤΕΣ
Kellemes-Ünnepekep
Buone Feste Natalizie
ᑭᑭᒪᓂᑐᐃᐧᑭᔑᑲᐠ
WESOŁYCH ŚWIĄT
BOAS FASTAS
Поздоровлясмо з Різдвом Христовим
[illegible]
Felices Fiestas
Bumabati Kami sa lahat ng maligayang Pasko at Manigong Bagong Taón
Chúc Mừng Mùa Giáng Sinh Và Năm Mới
शुभ पर्व की मंगलकामनाएं!
"ສຸຂສັນ ວັນ ຄຣິສຕ໌ມາສ"
Deannacht Na Seasúir
GLEDILEG Jol
חג שמח

Season's Greetings
May Your New Year Be Filled with Peace, Love and Prosperity
Howard & Adele Pawley

Les francos qui croyaient que le chef néo avait développé une sensibilité pro-franco viennent d'en obtenir la confirmation: les «MEILLEURS VOEUX» figurent en première place sur la page ethnique!

Voilà du leadership! Enfin quelqu'un prêt à souligner le bilinguisme manitobain!

Ça augure donc vraiment très bien pour le développement des services en langue française provinciaux.

Bernard BOCQUEL

VIE SOCIALE

Décès

Lionel Francis Cantin, époux d'Edith Craig, de McCreary, décédé le 18 décembre à l'âge de 76 ans.

Georges Pierre Côté, époux de Muriel (née Rondeau), de Haywood, décédé le 16 décembre à l'âge de 70 ans.

Guillaume Henri Trémorin, époux d'Eva (née Lambert), de Saint-Claude, décédé le 16 décembre à l'âge de 85 ans.

Denis Joseph Hébert, époux de Joyce Hébert, de Saint-Boniface, décédé à l'âge de 57 ans.

Maria Lesage-Rougeau (née LeBlanc), épouse de feu Georges Rougeau en première noce et de feu Cyprien Lesage en seconde noce, anciennement de Saint-Adolphe, de Notre-Dame-de-Lourdes, décédée le 16 décembre à l'âge de 85 ans.

David D. Parent, époux de Germaine (née Phaneuf), anciennement de Saint-Boniface, de Lorette, décédé le 16 décembre à l'âge de 78 ans.

Louise Devodder (née Raes), épouse d'André Devodder, de Saint-Boniface, décédée le 12 décembre à l'âge de 76 ans.

Isabelle Marie Marguerite D'Hoore (née Labossière), épouse de feu Camiel D'Hoore, anciennement de Saint-Léon, de Somerset, décédée le 12 décembre à l'âge de 64 ans.

Emilia Laporte, anciennement de Saint-Norbert, décédée le 12 décembre à l'âge de 84 ans.

Adelard Jolicoeur, époux de feu Adrienne (née Desaultels), anciennement de La Broquerie, de Saint-Boniface, décédé le 11 décembre à l'âge de 84 ans.

Yvonne B. Levesque (née Dubois), épouse de feu Pierre Levesque, de Winnipeg, décédée le 9 décembre à l'âge de 90 ans.

Denis Simard, époux de Noëlla Simard, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 18 décembre à l'âge de 56 ans.

Un fil conducteur: touchez pas!



L'auteur était l'Agent de planification et de recherche à la SFM de 1984 à 1986.

Charles Gagné

Bilan 86

La scène politique du côté francophone en 1986 n'a pas été marquée par de grands accomplissements dans l'avancement des droits des Manitobain(e)s d'expression française. De fait, une attitude générale a semblé bloquer le dossier francophonie: n'y touchez pas, c'est une patate chaude!

Comment expliquer une telle attitude? Après les tumultueuses années, de 1983 à 1985, nos gouvernements sont, à toute fin pratique, «tannés» de traiter des questions linguistiques.

Les élections provinciales, le 18 mars dernier, ont marqué le début de cette nouvelle ère de «n'y touchez pas». Aucun parti politique ne s'est prononcé catégoriquement pour ou contre les droits des Franco-Manitobain(e)s, à l'exception du Confederation of Regions Party.

On aurait même pensé que les trois chefs politiques s'étaient entendus pour dire de la question linguistique: «it's a dead issue.» Mais non, à deux jours du scrutin électoral, le PC a fait circuler une lettre rappelant aux électeurs que ce sont eux qui ont sauvé cette province de l'enfer du bilinguisme néo-démocratique. Howard Pawley a répondu: «I'm not touching it...»

En 1986, les services en français de la province n'ont pas cheminé très loin, sauf en ce qui concerne la réconciliation des deux grands conciliateurs, MM. Pawley et Sabourin. Après les quelques rencontres entre ces derniers en 1986, il faut conclure que personne au gouvernement ne traite du dossier des services en français. À l'exception, évidemment, de Roger Turenne, le responsable du Secrétariat des services en langue française.

Il n'a pas fallu longtemps à Jerry Storie, ministre de l'éducation, pour comprendre. À peine nommé à son portefeuille, ce jeune ministre s'est trouvé aux prises avec une autre patate chaude: les structures scolaires. Donner un mandat au groupe de travail Roy-Nicholls pour revoir cette question aurait trop précipité les événements. Après une période de réflexion, en octobre 1986, M. Storie a finalement compris la question de la gestion scolaire par les Francophones; il ne faut pas y toucher!

Statu quo

D'autres élections en 1986 ont aussi amené nos politiciens à prendre une attitude de «laisser faire». Dans la Rouge: le statu quo suite au rapport de l'expert conseil sur les programmes 50-50 versus 75-25, est maintenu.

Dans la Seine, les décisions sur le nouveau complexe scolaire à Lorette ont été reportées laire à Lorette ont été reportées après l'élection. Cette même n'exécuter aucun des changements envisagés dans son plan de rationalisation des effectifs et des programmes: et ce, après plusieurs mois d'audiences publiques. Le statu quo, synonyme de n'y touchez pas?

Doern

Sur la scène municipale, les élections du 22 octobre ont causé de petites surprises. À Winnipeg, le conseiller de Taché, Guy Savoie, se retrouve le sénateur de la politique municipale, du moins au sein de son comité communautaire.

Notre conseiller de Taché, réélu sans concurrence, en serait, selon lui, à son dernier mandat. Le développement du nord de Saint-Boniface reste à être réalisé. Ce qui a manqué cependant en 1986, c'est un plan global et une bonne entente entre M. Savoie et l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface.

Les services en français à la Ville de Winnipeg ne sont pas plus nombreux. Il est clair que l'attitude du maire est la même que les autres: il ne faut rien toucher de ce qui est français! Chose ironique, en 1986, seule la SFM et Russel Doern parlaient des Francophones.

Le gouvernement fédéral n'a pas voulu toucher à la question linguistique dans les débuts des pourparlers avec le gouvernement québécois sur les futures négociations constitutionnelles pour permettre à ce dernier d'adhérer à la Constitution canadienne.

Le Commissaire aux langues officielles, dans son rapport déposé au Parlement en 1986, a exigé une nouvelle offensive en faveur du bilinguisme officiel. On aurait pu voir des amendements à la **Loi sur les langues officielles** au courant de l'année qui s'achève, mais le gouvernement Mulroney a plutôt choisi de proroger la Chambre.

La Société Radio-Canada a été exaucée par le groupe de travail chargé de revoir la **Loi sur la radiodiffusion**. Le rapport Caplan-Sauvageau, publié en octobre 1986, trace l'avenir des communications en langue française dans l'Ouest canadien.

La SFM, elle, a tenté de faire le point dans son mémoire au CRTC lors du renouvellement des licences de Radio-Canada. Son message était simple: ne touchez pas aux régions françaises de Radio-Canada, mais donnez-leur plutôt une plus grande autonomie régionale pour se défaire de ce contenu trop québécois.

Parmi les activités de la SFM en 1986, notons le refus d'un changement aux frontières électorales fédérales de Saint-Boniface et de Lisgar. Bref, ne les touchez pas! Les États Généraux semblent s'organiser, malgré leurs débuts nébuleux. Et la communauté était catégorique dans sa décision le 18 novembre dernier: ne touchez pas à notre journal La Liberté.

L'année 1987 sera-t-elle plus innovatrice à l'endroit des dossiers francophones ou sommes nous destinés à du pareil? Cela reste à voir...

Fatigue

Nous ressentons encore les effets du débat linguistique de 1983-84. Il demeure que nos chefs de file francophones devront en 1987, reprendre l'offensive pour contrecarrer cette attitude de nos élus à l'égard des droits de la collectivité franco-manitobaine.

Certains auront à poursuivre leurs démarches via les tribunaux pour forcer les autorités à respecter et à appliquer nos droits. D'autres devront revendiquer au niveau administratif pour que les gouvernements prennent leurs responsabilités au sérieux.

L'apathie à l'égard des questions francophones ne règne pas seulement chez nos gouvernements. La communauté subit-elle encore une fatigue due au débat linguistique? Qui sait? Chose certaine, le temps est maintenant mûr pour foncer de l'avant dans la prochaine année. Notre avenir en dépend.

La SFM rugit contre Lyon

Le président de la SFM n'y va pas par quatre chemins. Il estime que la nomination de l'ex-premier ministre Sterling Lyon à la Cour d'appel est «la plus grande insulte que Brian Mulroney aurait pu faire à la communauté franco-manitobaine.»

«C'est un drôle de cadeau de Noël pour les Franco-Manitobains. Merci beaucoup, M. le premier ministre» poursuit Réal Sabourin en ajoutant: «Sterling lyon a démontré son antipathie à l'endroit des francophones. Maintenant, à quelles décisions peut-on s'attendre?»

Rappelons que l'ex-premier ministre du Manitoba (*1977-1981*) s'est virulemment opposé à l'enchâssement de services en français dans la constitution, notamment lors de la crise de 83-84.

La SFM avait indiqué au premier ministre du Canada qu'elle souhaitait que le successeur de Roy Matas soit un partisan du bilinguisme. Et que cette personne, «autant que possible», soit bilingue.

LE FEUILLETON Livre deux Marius

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Saint-Boniface. Fin de l'été 1985. Voilà Marius, le vieux chum de toujours de Charles-Eugène Langlois, le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc. Marius et Charles-Eugène partagent un secret. Mais il semble bien que Marius et Louis Lambert (l'époux de Léonie Lambert, la fille aînée de la «veuve» Marie-Louise Langlois) décédé accidentellement, partagent aussi un secret que le curé de Ferland, M. Morin, essaye de découvrir...

◆

Marius traînait avec lui toute une vie de secrets. Sans blague, de quoi faire rougir même un curé défroqué!

Le donjon où reposait la majorité de ses péchés du passé était situé au bord de la Rouge, au coin de Taché et Provencher. L'hôtel Tourist conservait un trésor de souvenirs.

Le vieil ami de Marie-Louise avait à peine défait sa valise qu'il eut l'idée d'aller prendre une marche en direction de où vous savez. Il faisait chaud à crever. La Rouge était en pleine forme. Et la façade de la Cathédrale continuait toujours à impressionner une demi-douzaine d'Américains.

Saint-Boniface, que tu m'as manqué. Tu m'as souvent fait sacrer, mais c'est parce que je t'aimais. Je t'ai quitté mille fois, mais je t'ai toujours réservé une place spéciale. Malgré tout. Malgré ce tu m'as fait. Malgré l'immense plaisir que tu prenais à étouffer tout ce qui était nouveau. Je t'ai aimé.

L'amour était également dans les airs sur la Promenade Taché. Marguerite, la plus jeune de Louis Lambert et Léonie Langlois, était différente,pour dire le moins. Comme elle ressemblait, ce jour-là, tenant la main d'un jeune sportif, à une certaine Marie-Louise en 1921. Dieu qu'elle était belle!

Marguerite ne l'a pas reconnu, le vieux Marius. C'était pour le mieux. Puisque notre ami octogénaire désirait surtout régler la business avant de se lancer en visite officielle au Manitoba.

Cold Beer — Bière froide. Don't miss Miss Newfoundland. Best exotic dancers in Winnipeg.

«I'll have a Labatts please... Tiens, Oscar Sabourin. Tu vis encore mon vieux tabarslac! Ça va. Tu te souviens de moi, quand même? Marius. Marius Belcourt. Belcourt et Pelletier Supplies...»

Oscar ne se rappelait pas de lui. Pas grave: Oscar aurait oublié l'incendie de la Cathédrale.

«Ti-Jos Lavoie? C'est toi? Ti-Jos, c'est bien toi? Tu te souviens de...»

Mais ce n'était pas Ti-Jos Lavoie.

Marius s'est retourné alors pour voir s'il y avait toujours dans le lobby l'escalier qui descendait au sous-sol. Ça ne serait pas facile. Le surveillant pourrait toujours l'empêcher de descendre à la cave. Il finirait sa bière et attendrait le moment propice. En attendant, le pauvre Marius remarquait les changements effectués à ce lieu qui lui était si cher depuis tant d'années. Certaines choses semblaient pour le mieux. Mais une douche installée sur le plancher de danse le laissait perplexe.

Comme il avait hâte de descendre dans la cave! Il se demandait ce qu'il trouverait. Peut-être rien. Louis Lambert avait peut-être tout pris. Il fallait aller voir.

«Do you want another beer?» a crié la waitress en t-shirt et petites culottes. Avant que Marius ne puisse répondre, une musique de yaya avait pris possession de l'endroit. Mademoiselle Newfoundland démarrait son numéro...

Elle ressemblait drôlement à la petite Marguerite.

(À suivre...)

Un drôle de Noël à Canada Packers

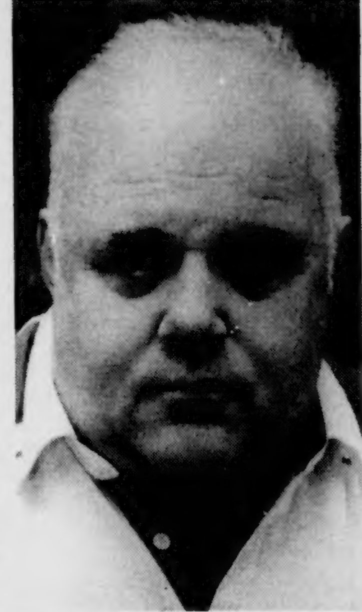
«C'est pas un Merry Christmas», laisse échapper Philippe Jeanson pendant la conversation. Pas du tout un «Merry Christmas» pour les 475 employés du Canada Packers qui seront sans emploi d'ici quelques mois.

D'entrée, l'ancien résidant de Lorette est catégorique. Beaucoup des employés touchés par la décision de Canada Packers sont dans une situation plus pénible que la sienne.

«Tous les employés, tous les 800, ont reçu leur avis, relate l'employé de Canada Packers depuis le 27 avril 1959. C'est, en réalité, la fermeture de l'usine. D'après la loi, ils devaient nous donner 18 semaines de préavis.»

«En avril prochain, Canada Packers pourrait à tous nous dire, — et ça serait conforme à la loi, — prenez tous les vacances qui vous reviennent. On ferme les portes!»

Pour l'instant, l'ancien président du Foyer Vincent sait qu'il aura toujours son emploi en avril prochain. Bien qu'il y ait toujours la possibilité que



Philippe Jeanson. «On avait appris la nouvelle à la télévision le soir d'avant. Ceux qui sont affectés, franchement, ils en parlent pas gros...»

Canada Packers cesse toutes activités. Sinon en 1987, peut-être en 1988.

«J'ai peut-être une drôle d'attitude, explique le père de quatre enfants. J'aurai travaillé aux Packers 28 ans en avril. Avec un an à l'assurance chômage, et une petite job par après, je pourrais m'en tirer.»

À mon âge, ça me donne rien de me casser la tête. J'ai rien qu'un jeune à la maison. Il y en a qui ont 3 ou 4 jeunes. Je suis un peu plus âgé que les autres. J'ai moins de dettes. C'est vraiment triste pour eux.»

«C'est bien de valeur que c'est arrivé. Ça va affecter beaucoup de monde. Mon patron a refusé un transfert. On voulait l'envoyer à Kitchener, en Ontario. Alors il a dit non».

«Pour les autres, il y a une usine de Canada Packers à Moose Jaw et deux à Calgary. Tu peux pas déménager dans les autres provinces. Il y a autant de chômage là-bas.»

Ce qui est d'autant plus triste, d'après Philippe Jeanson, c'est que la fermeture de Canada Packers n'était pas nécessaire. «La bottom line, lance Philippe Jeanson, c'est Springhill. Il faudrait dire merci au gouvernement conservateur d'avoir créé 150 jobs à Neepawa et de mettre en doute 2 000 jobs à Winnipeg.»

«Il y a 28 ans, lorsque j'ai commencé, on disait déjà que l'usine était vieille, qu'il faudrait la rebâtir. Canada Packers dépense des millions et des millions pour l'entretien seulement».

«Au début des 80, Canada Packers a indiqué qu'il voulait bâtir deux usines séparées. L'union a pris un vote. On leur a dit qu'on était en faveur. Après ça, l'abattoir Springhill à Neepawa est arrivé. Et c'était la fin des plans de Canada Packers».

«Avant, on tuait 2 200 cochons par jour. Depuis l'ouverture de Springhill à Neepawa, on en tue 1 000. Canada Packers achète maintenant 1 200 fesses de cochons et 1 200 flancs par jour. Il nous tient à quatre heures d'ouvrage par jour.»

«C'est bien de valeur que c'est arrivé, conclut Philippe Jeanson. Les Packers, c'était la plus grosse ou l'une des plus grosses industries à Saint-Boniface. Et puis la viande, c'est une industrie qui est tellement essentielle.» **Lucien CHAPUT**

Qu'ils viennent voir C'est de l'ouvrage!

C'est la faute des syndicats. Les ouvriers sont trop payés, ont éditorialisé certains journaux lorsque Canada Packers a annoncé le licenciement de 475 employés.

C'est une opinion que Philippe Jeanson, employé de Canada Packers depuis 28 ans, ne partage pas.

«Souvent on se sert de l'Union comme bouc-émissaire, lance Philippe Jeanson. Il y a trois ans, on a pris un gel de salaire. Je suis certain qu'un député n'a pas pris un gel de salaire!»

«Ensuite, on parle d'augmentation: 2 pour cent sur 60 000$ pour le membre du parlement, 3 pour cent sur 18 000$ pour l'employé des Packers. Que le monde calcule la différence entre les deux. Si on n'avait pas d'union, ça ne serait pas une place pour travailler.»

«Ceux qui disent qu'on fait de bien gros salaires, qu'ils viennent voir. C'est de l'ouvrage! Il faut que tu travailles. J'ai travaillé sur le plancher où on abat les boeufs. Il y passe 90 têtes à l'heure.»

«Il faut que tu travailles à la vitesse de la chaîne. Des porcs, on en passe jusqu'à 650 à l'heure. C'est pas pire en hiver. Mais en été, quand il fait chaud... Ils travaillent, les ouvriers des Packers.»

«Même si les salaires tombaient à 5$ de l'heure, le salaire minimum, je suis certain que le prix de la viande dans les magasins ne diminuerait pas.»

«T'achètes une livre de bacon, tu payes 4 piastres, c'est vrai. Mais une paire de chaussures, tu n'en trouves pas en bas de 60$. Va acheter un gallon de gaz pour voir combien ça coûte.»

«J'ai commencé à Canada Packers parce que j'aimais ça. J'aimais l'abattoir. C'est de l'ouvrage assez dur. Je ne me suis pas rendu riche. Mais je peux dire que j'ai fait une belle vie.»

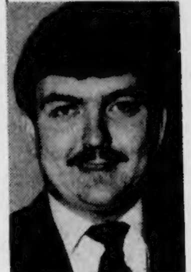
L.C.

Services en français au Manitoba:

Progression ou régression en 1986?

L'obligation ou la faculté qu'a l'État de fournir des services dans une langue peut provenir de trois sources différentes: constitutionnelle, législative ou administrative.

Afin de faciliter l'analyse, nous étudierons les obligations et facultés provenant de chacune de ces sources, à tour de rôle.



L'auteur est le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Guy Jourdain

Bilan 86

Le domaine constitutionnel

L'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** (*anciennement appelée* **Acte du Manitoba**) prévoit un régime de bilinguisme législatif et judiciaire. En ce qui concerne le bilinguisme législatif, au cours de l'année 1986, toutes les lois ont été adoptées, imprimées et publiées en français et en anglais, d'une part, et les archives, procès-verbaux et journaux de la Chambre, également visés à l'article 23, ont aussi été imprimés et publiés dans les deux langues, d'autre part.

Il faut comprendre que l'avis historique rendu par la Cour suprême du Canada dans l'affaire du **Renvoi sur les droits linguistique au Manitoba** ainsi que la décision rendue par la Cour du Banc de la Reine dans l'affaire **Waite c. La Reine** ne laissaient absolument aucun choix à la province.

Il faut par ailleurs exprimer une réserve en ce qui a trait au **Journal des débats** (*communément appelé "Hansard"*). Le **Journal des débats** se situe dans une zone grise et, par conséquent, nous ne savons pas s'il appartient ou non à la catégorie des archives, procès-verbaux et journaux.

La Chambre se contente à l'heure actuelle d'un bilinguisme unidirectionnel en publiant une transcription bilingue des propos tenus en français et une transcription unilingue anglaise des propos tenus en anglais. Les tribunaux seront sans doute appelés à se prononcer, tôt ou tard, sur la validité de ce procédé, caractérisé par le genre de pragmatisme auquel nous avons été trop habitués depuis 1890.

En ce qui a trait aux règlements adoptés en 1986, ceux d'entre eux qui sont visés par l'arrêt **Blaikie n°2,** c'est-à-dire ceux qui sont considérés comme étant de la législation déléguée à proprement parler, ont été adoptés, imprimés et publiés dans les deux langues.

En matière de bilinguisme judiciaire, la Cour suprême du Canada a rendu, le 1er mai dernier, trois arrêts qui sont venus préciser la portée de nos droits. Il s'agit des arrêts **Bilodeau c. Procureur général du Manitoba, MacDonald c. Ville de Montréal** et **Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick**. Ces décisions judiciaires nous indiquent que nous avons le droit de nous exprimer en français devant les tribunaux de la province et que, paradoxalement, nous n'avons pas le droit d'être compris dans notre langue par ces mêmes tribunaux.

Elles nous indiquent également que, dans la rédaction de documents émanant des tribunaux, c'est le juge ou le greffier qui peut exercer le choix de la langue à employer, puisque c'est l'expéditeur et non pas le destinataire du document qui jouit de la faculté garantie par l'article 23.

Dans l'affaire **Robin c. Collège de Saint-Boniface**, la Cour suprême a refusé d'entendre l'appel de M. Robin et, par conséquent, la décision rendue par la Cour d'appel du Manitoba en 1984 continue à s'appliquer.

Ainsi, à l'heure actuelle, des juges unilingues anglophones peuvent, par l'intermédiaire d'interprètes, entendre en toute légitimité des procès où les parties, les témoins et les avocats sont tous francophones et désirent tous s'exprimer en français et où toutes les pièces déposées au dossier (*actes de procédure, contrats, etc.*) sont rédigées en français.

Depuis le 1er juillet 1982, la partie XIV.1 du **Code criminel** du Canada s'applique au Manitoba et garantit le droit à un procès en français en matière pénale.

Le domaine législatif

Les textes législatifs manitobains sont, à toutes fins pratiques, muets en ce qui concerne l'emploi du français et de l'anglais. Il n'y a eu aucun changement à ce point de vue au cours de l'année 1986.

Le domaine administratif

Précisons tout d'abord que, dans ce domaine, il est question de politiques et de directives, qui ne peuvent être invoquées devant les tribunaux et qui régissent ce que l'on appelle en jargon politique les «services offerts par courtoisie».

En 1982, le Conseil des ministres avait instauré une politique régissant les services en français. Il s'agissait d'une politique à la fois floue et mal connue qui prévoyait la prestation d'un nombre limité de services bilingues dans les régions à forte concentration francophone.

Après la crise linguistique de 1983 et 1984, la politique du gouvernement était à toutes fins utiles tombée en désuétude. Toutefois, à la veille de l'élection générale du printemps dernier, le gouvernement a mis sur pied un comité consultatif ayant pour mandat de recommander des moyens qui permettraient de revitaliser sa politique moribonde.

Ainsi, les faits nous permettent d'affirmer que la politique linguistique du gouvernement se caractérise actuellement par son inobservation quasi-intégrale. Toutefois, à l'aube de 1987, des indices nous permettent de croire que la politique applicable en la matière connaîtra un nouvel élan au cours des mois à venir. Quoi qu'il en soit, la nouvelle année nous indiquera si, ou ou non, certains d'entre nous croient encore au Père Noël.



Félicitations



à

Carole Perrin et Pierre Desrosiers

à l'occasion de vos récentes fiançailles!

télé-horaire du samedi 27 décembre au vendredi 2 décembre CBWFT

du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre:
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

sam. 27 déc.

19h00 La soirée du hockey
En direct de Montréal, les Whalers d'Hartford affrontent les Canadiens.

22h05 Télé-sélection
L'arme à l'oeil. Drame d'espionnage. Avec Donald Sutherland, Kate Nelligan. En 1944, alors que se prépare le débarquement des Alliés, un espion nazi est poursuivi à travers toute l'Angleterre par le chef du contre-espionnage anglais (brit. 81).

dim. 28 déc.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à Sherbrooke.

12h30 Les matinées du dimanche
La Traviata. Opéra de Giuseppe Verdi avec Elena Mauti Nunziata, soprano et Louis Quirico, baryton.

lun. 29 déc.

19h00 Le Clan Campbell
Une douloureuse guérison.

19h30 Poivre et sel
Un homme très important est invité au réveillon du Jour de l'An.

20h00 Des dames de coeur
François convainc Roger de confier son problème à Gilbert.

22h15 Le Parc des Braves
Marie et toute sa famille attendent avec joie ce Noël 1942, puisqu'il ramène Tancrède.

22h45 Décibels
Inv. Claude Barzotti.

23h15 Cinéma
La poursuite infernale. Avec Henry Fonda, Lynda Darnell, Victor Mature et Walter Brennan. Pour venger son jeune frère, un conducteur de troupeaux devient shérif. Il soupçonne un homme dont l'amie est victime d'une tragédie (amér. 46).

mar. 30 déc.

14h30 Cinéma
Le prince des chats. Conte fantaisiste.

18h30 Génies en herbe
St-Jean-Baptiste affronte Vincent Massey.

19h00 La clé des champs
Blanche Neige. Françoise soumet un projet de campagne publicitaire à un client.

19h30 L'agent fait le bonheur
Le faire-part. Victime une fois de plus des sarcasmes de Mathieu, Benoit décide de se venger une fois pour toutes.

20h00 Anne... La maison aux pignons verts
Comédie dramatique. (dern. de 4)

22h15 Dallas
Le mariage.

23h15 Cinéma
Coeur de champion. Un garçon mettra tous ses efforts et espoirs pour faire un véritable champion d'un jeune poulain né handicapé et rejeté par son entraîneur (amér. 78).

merc. 31 déc.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

19h00 Star d'un soir
Inv. Angèle Arsenault, Denis Côté et le Père Gédéon.

20h00 Insolences d'une caméra

20h55 Les correspondants racontent 1986
Revue de l'année des événements qui ont marqué la scène internationale.

22h00 Best-sellers
Le Nord et le Sud. Saga. (6e de 12).

23h00 Bye Bye 86
Avec Dominique Michel, Michèle Deslauriers, Michel Côté et Yves Jacques.

0h05 L'Alcazar
Super revue animée par Jean-Marie Rivière à l'Alcazar de Paris. Burlesque, danses, chansons et diverses imitations dont celles de Michael Jackson, Marilyn Munroe, Barbara et Serge Gainsbourg.

1h05 Cinéma
Les mâles. Comédie écrite et réalisée par Gilles Carle. Avec Donald Pilon. Un étudiant et un bûcheron ont fui la société et vivent ensemble dans les bois depuis un an et demi. Ils décident un jour d'aller au village le plus proche enlever une femme (can. 71)

jeu. 1er janv.

14h30 Ciné-famille
Douze mois. Conte en dessins animés.

18h15 La création des oiseaux
Film d'animation de Frédéric Back.

19h00 Les grands films
Le soleil de Casey. Mélodrame. Avec Walter Matthau. Un homme et ses trois fils entreprennent le dressage d'un poulain dans le but de le faire participer à une grande course (amér. 77).

21h00 Bye Bye 86
Reprise de l'émission diffusée la veille à 23h00.

22h25 Paris avec "allure"
Défilé de mode des grands couturiers Dior, Chanel, Ungaro, enregistré à Paris avec la présence des gagnants du concours Paris avec «Allure».

23h25 Cinéma
Night Magic. Film musical. Avec Carole Laure, Jean Carmet. Par une brumeuse nuit d'automne, un chanteur populaire arrive dans une ville pour y donner un dernier spectacle. Il rencontre trois anges apparus à la fenêtre de son hôtel (can. 85).

1h10 Cinéma
Mon oncle Antoine. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Claude Jutra. Avec Jean Duceppe. Dans un village minier des Cantons de l'Est, un jeune garçon fait son apprentissage de la vie. La veille de Noël se révèle particulièrement fertile en expériences, alors qu'il donne un coup de main au magasin général de son oncle (can. 71).

ven. 2 janv.

14h30 Cinéma
Marc je t'aime. Drame. Une femme et sa fille meurent dans un accident. Le veuf demeure traumatisé durant plusieurs mois. Pour mieux se reprendre en main, il confie son jeune fils à ses beaux-parents. Plus tard, ayant trouvé un travail stable et s'étant fiancé, lorsqu'il veut reprendre son fils, les grands-parents s'y opposent farouchement (amér. 80).

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Spécial Génies en Herbe
Laurier et son époque. Émission enregistrée à la salle de lecture du Sénat.

22h10 Nos espoirs 88
(Reprise de l'émission de samedi dernier)

22h20 Séries plus
Mussolini et moi. (dern. de 5)

23h20 Cinéma
À grands coups de magnum. Drame avec Clint Eastwood. Un détective doit découvrir qui, parmi les membres du corps policier, s'est institué justicier au-dessus de toute justice (amér. 74).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Les leçons de 86 et un avant-goût de 87

«Ça me rappelle les années 67-71», disent les plus vieux. Les jeunes, eux, apprennent la réalité. L'agriculture, c'est une série de cycles, de hauts et de bas.

Dans le bon vieux temps, la nature causait le bonheur ou le malheur des producteurs, par l'inondation ou la sécheresse, par les sauterelles ou par la rouille des céréales.

De nos jours, c'est la politique surtout qui influence les productions, les échanges internationaux, etc. avec les programmes de subventions à la production et/ou à l'exportation, avec des embargos, avec des règlements protectionnistes...

En fait, les gouvernements ont complètement détruit 2 lois: les avantages régionaux de production (*à l'intérieur d'un pays ou entre les pays*), et la loi économique de l'offre et de la demande.

L'année 1986 a commencé avec d'énormes stocks mondiaux en céréales et en huiles végétales, et par conséquent, des prix en glissade. La grande question dans les Prairies: début 86: à quels niveaux seront fixés les prix initiaux des céréales 1986?

En attendant, les producteurs se ruent sur les contrats de cultures spéciales, contrats offerts à des prix intéressants par rapport aux grandes cultures. Les prix initiaux annoncés en avril ne suprennent personne; des réductions de 20% à 30% pour les différentes classes de blé et d'orge.

Le printemps arrive un peu plus tard que désiré, mais quand les machines ont terminé leurs premiers tours des champs au début juin, les agriculteurs auront semé plus de blé que d'habitude, et aussi des surfaces record dans la plupart des cultures spéciales.

Durant tout l'été, les médias parlent de nouveaux sommets de production dans les Prairies pour les cultures principales: blé, orge, avoine, seigle, canola et graine de lin. Effectivement, quand la poussière (*et la fumée!*) disparaît des Prairies au début de novembre, Statistiques Canada maintient son estimation de quelque 52 millions de tonnes récoltées, de loin un nouveau record.

Mauvais

Vu que les moissons dans le reste du monde sont bonnes ou excellentes, les prix des céréales et des oléagineux continuent de dégringoler, et la guerre des subsides entre les États-Unis et l'Europe s'accentue (*on en a déjà parlé*).

Par contre les rendements et la qualité des cultures spéciales sont de beaucoup réduits par les pluies de juillet (*au Manitoba*) et par le mauvais temps en septembre et octobre un peu partout. Ce qui a pour



L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

Florent BEAUDETTE

Bilan 86

résultat des prix bien maintenus et très raisonnables comparés aux céréales.

D'autre part, les autres secteurs agricoles connaissent en 1986 une situation favorable. Les productions animales contrôlées (*lait, poulet, dinde, oeufs*) demeurent très profitables parce que les prix sont fixés suivant les coûts; la viande de porc passe de 65¢ la livre au producteur au printemps à plus d'un dollar la livre en août pour établir un nouveau record.

Même le boeuf atteint des niveaux rentables à l'automne. Et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, les difficultés des récoltes de patates et autres légumes dans l'Est du Canada renversent complètement la situation dans les Prairies où les producteurs horticoles bénéficieront de bons prix jusqu'à la prochaine récolte.

Dans les deux derniers mois, suite à la promesse faite par Mulroney avant l'élection provinciale en Saskatchewan, (*M. Devine dit merci!*), la controverse fait rage sur la répartition du milliard de dollars de paiements déficitaires aux producteurs des 6 grandes cultures mentionnées plus tôt, plus ceux qui produisent du maïs, des fèves soya et des graines de tournesol, recevront environ 300 millions de dollars en janvier et le reste en avril-mai 1987.

Il semble que les paiements «moyenneront» environ 15$ par acre, mais comme on le voit tous les jours dans les dicussions au bureau, personne ne connaît encore en détail comment les montants seront déterminés. C'est la confusion... mais au moins dans la région de la Rouge, la plupart des producteurs admettent leur gratitude à tout futur paiement.

Le débat continue également sur la question du paiement final pour la récolte de blé de 1985. Il paraît que le Wheat Board devrait effectuer un paiement final aux producteurs des classes 1 et 2, mais les «pools» pour les classes 3 (*et inférieures*) seraient en déficit. Un transfert entre les différents pools permettrait au Board de s'en sortir sans déficit, mais les producteurs de blé de qualité réclament leur paiement final.

Pour 1987, beaucoup se demandent: quoi planter? La réponse logique, c'est un peu de tout, comme d'habitude. Certains prétendent que le blé durum de qualité se vendra bien, d'autres disent que le prix du lin va remonter, et que la demande pour les huiles végétales (*soya, canola, etc.*) va reprendre le dessus sur la production, donc les prix devraient monter au courant de 1987. Qui sait!

Pour les grandes cultures, il faut surveiller les marchés; pour les cultures spéciales, il faut juger d'après les contrats offerts.

Les rumeurs veulent que les paiements intitiaux pour les céréales 1987 soient réduits d'un autre 20% à 25% (*verrons-nous 2,40$/minot pour le blé comparé à 3,25$ en 1986?*) Et c'est encore la ruée vers les cultures spéciales, même si là aussi les prix seront plus bas.

Et pour les producteurs qui n'ont pas un gros intérêt ou un gros loyer à payer sur leurs terres, peut-être que ce serait le temps de nettoyer le terrain en faisant du labour d'été, pour se débarrasser du chiendent ou des «pipiques» et avoir des terres propres quand les prix redeviendront favorables.

Ce n'est qu'une question de temps, car les crises de 67-71 et de la Grande Dépression ont passé, et nous sommes encore là.

télé-horaire

du samedi 3 janvier au vendredi 9 janvier — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre:
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

sam. 3 janv.

18h30 La soirée du hockey
En direct de Pittsburg, les Canadiens de Montréal affrontent les Penguins.

21h35 Télé-sélection
Bronco Billy. Comédie réalisée et interprétée par Clint Eastwood. Bronco Billy McCoy promène de ville en village un petit cirque. Il recrute, comme partenaire pour ses exercices de tir, une femme que son mari vient d'abandonner. Celle-ci hérite d'une immense fortune. Restera-t-elle avec la troupe? (amér. 80).

dim. 4 janv.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à Trois-Rivières avec un groupe de néophytes par Bertrand Cloutier.

11h00 La semaine verte

12h00 La fin des uns et la faim des autres.
Le problème de la faim dans le monde.

16h00 Second regard
Avec Jacques Houde. **Thomas Merton.** Biographie de Thomas Merton, un mystique, auteur de **La Nuit privée d'étoiles.**

19h00 Les beaux dimanches
Laurier (1ère de 4). Biographie du premier Canadien français à être élu Premier ministre du Canada. Scénario André Dubois. Dialogues André Dubois et Louis-Georges Carrier. Réal. Louis-Georges Carrier. Laurier, qui se croit atteint de tuberculose, se repose à la campagne. Retrouvant la santé, il épouse Zoé Lafontaine et se lance en politique active où ses positions libérales lui attirent l'hostilité du clergé. Ses talents d'orateur le rendent très populaire. Par ailleurs, il rencontre Emilie Barthes qui deviendra sa grande amie. Enfin, Laurier succède à William Blake comme chef du Parti Libéral du Canada et chef de l'opposition.

lun. 5 janv.

14h30 Cinéma
Peau d'âne. Conte fantaisiste réalisé par Jacques Demy d'après un conte de Charles Perrault.

19h00 Laurier
(2e de 4). Les élections générales sont déclenchées. Laurier consolide son équipe en recrutant Henri Bourassa, Israël Tarte et William S. Fielding. Malgré l'opposition du clergé, il remporte une brillante victoire. Quelque temps après, il assiste à Londres au jubilé de la reine Victoria. Laurier, qui a dû mettre un terme à sa relation avec Emilie pour faire taire les rumeurs, doit aussi faire face à des dissensions dans son cabinet. Henri Bourassa démissione et Israël Tarte profite d'un voyage du Premier Ministre pour désavouer ses politiques.

mar. 6 janv.

18h30 Génies en herbe
Churchill High affronte Notre-Dame-de-Lourdes.

19h00 Laurier
Biographie du premier Canadien français à être élu Premier Ministre du Canada (3e de 4). Réal. Louis-Georges Carrier.

merc. 7 janv.

12h30 D'une série à l'autre
La chambre des dames. Série historique. (1ère de 10). En avril 1246, Florie, fille de Mathilde et d'Étienne Brunel, maître orfèvre à Paris, épousa Philippe Thomassin. Le cousin du marié, Guillaume Dubourg, tombe follement amoureux de la nouvelle épouse.

18h30 Hebdo
Avec Sylvie Robillard, Pierre Chevrier et Marc Laforge. Réal. P. Vrignon.

19h00 Laurier
Biographie du premier Canadien français à être élu Premier Ministre du Canada (dern. de 4). Réal. Louis-Georges Carrier. Chef de l'opposition, Laurier défend les droits du français en Ontario. Lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, il s'oppose vigoureusement à toute forme de mobilisation générale. Une autre défaite électorale précipite la fin de sa carrière politique. Malade, Laurier va se reposer à Ste-Agathe où il rencontre Henri Bourassa. Il mourra en 1919.

20h30 Insolences d'une caméra
Les réactions des gens face à diverses surprises du quotidien.

23h15 Cinéma
Oliver. Comédie musicale réalisé par Carol Reed d'après l'oeuvre de Charles Dickens.

jeu. 8 janv.

14h30 Cinéma
Suivez-moi, jeune homme. Avec Dany Robin, Daniel Gélin, et Fernand Sardou. Sur les ordres d'un client milliardaire, un détective privé suit une jeune fille, vendeuse dans une bijouterie. Celle-ci le prend pour un gangster (fr. 58).

18h30 Les grands films
Les voleurs de la nuit.
Drame policier réalisé par Samuel Fuller. Avec Véronique Jannot et Victor Lanoux. Un violoncelliste et une étudiante en art font connaissances au bureau d'emploi où la jeune fille, excédée par l'attitude d'une fonctionnaire, fait un esclandre.

20h30 Le Parc des Braves
La tempête du siècle s'abat sur Québec en cette veille du premier de l'an 1943 renvoyant chacun à ses souvenirs d'enfance. (Prochaine émission le lundi 12 janvier à 21h30)

22h15 Manon
Mission impossible.

23h15 Cinéma
Les héros n'ont pas froid aux oreilles. Comédie. Avec Daniel Auteuil et Patricia Karim. Une jeune fille envahit la vie quotidienne de deux employés de banque (fr. 78).

ven. 9 janv.

12h30 D'une série à l'autre
La chambre des dames (3e de 10).

14h30 Cinéma
C'était des hommes. Un jeune lieutenant, devenu paraplégique au cours d'un combat et conscient de sa déchéance, désire rompre ses fiançailles. (amér. 50).

18h30 Autoroute électronique
Avec Pierre Guérin. Réal.: R. Simoens.

22h25 Séries plus
Jane Eyre. Drame réalisé par Julian Amyes d'après le roman de Charlotte Brontë. (1ère de 5) La petite Jane, orpheline mal aimée, affirme déjà un tempérament peu commun face à l'intransigeance et au puritanisme de ses éducateurs.

23h25 Cinéma
Le Guignolo. Comédie policière réalisée par Georges Lautner. Avec Jean-Paul Belmondo.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

1987 à travers les lunettes économiques

On peut dire que 1986 a été une année de croissance économique. Sauf pour le secteur pétrolier et certains secteurs agricoles (*céréales, blé d'Inde, oléagineux*). Sans oublier, bien sûr, pour celles et ceux qui ont perdu leur emploi, à cause de licenciements ou de fermetures d'usines.

1987, d'après les experts économiques; sera une autre année de croissance, la cinquième depuis la dernière récession économique. La croissance économique prévue en 1987 se fera cependant à un taux moindre qu'en 1986. Certains prévoient une croissance économique nationale de 2,7% en 1987 par rapport à une croissance de 3,1% en 1986. L'Ontario et le Québec continueraient à dépasser la moyenne nationale.

L'attitude des consommateurs et, par conséquent, leur taux de consommation, sera probablement le facteur le plus déterminant pour le taux de croissance économique en 1987. S'ils continuent à dépenser comme au troisième quart de 1986 où le taux d'épargne fut le plus bas depuis l'année 1974, ça ira assez bien.

Mais s'ils perdent confiance en l'avenir et se mettent à épargner, l'économie canadienne pourrait ralentir beaucoup plus que prévu. Il faut bien réaliser que les consommateurs ne continueront pas toujours à augmenter leurs achats en augmentant leurs niveaux de crédit, comme ils l'ont fait depuis déjà quelques années.

■

Pour les consommateurs, on prévoit une augmentation du prix de la nourriture de 3% à 5% en 1987, par rapport à 5% en 1986 et 2,9% en 1985. Dans le secteur de l'habitation, on prévoit un marché très actif en 1987 et, donc, une augmentation des prix pour les résidences. C'est une bonne nouvelle pour ceux dont la résidence est le plus gros investissement, mais une moins bonne pour ceux qui veulent s'en procurer une.

En général, les consommateurs peuvent envisager une augmentation d'environ 4% de l'indice des prix à la consommation, ce qui est beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis, au Japon et dans la plupart des pays en Europe.

■

Pour les fermiers, l'année 1987 sera bonne ou mauvaise, dépendant du genre de production. Les producteurs de boeuf, de porc ou de volailles ainsi que les producteurs de lait verront probablement une amélioration de leur sort économique en 1987 par rapport à 1986 (*qui était déjà très bien, ce à cause d'une légère augmentation des prix et une diminution des coûts*).

Toutefois, les producteurs de céréales, de blé d'Inde et d'oléagineux, qui croient que 1986 fut très laborieuse, découvriront peut-être qu'elle n'était pas si mal à la fin de l'année 1987. La guerre des subsides gouvernementaux entre les



L'auteur est directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface

Raymond Lafond

Bilan 86

Etats-Unis et l'Europe n'est pas finie. Il s'agit de noter qu'un producteur de blé canadien reçoit présentement environ 34$ la tonne en subsides de son gouvernement, alors que le producteur américain ou européen reçoit 130$ la tonne.

Une autre augmentation des surplus de grains sur les marchés mondiaux pourrait susciter une autre baisse des prix à l'exportation de 20% pour 1987. Toutefois, les coûts de production, selon le ministère de l'Agriculture du Manitoba, seront environ 10% plus bas en 1987, en grande partie à cause de la réduction des prix du pétrole, de l'engrais et des produits chimiques.

Par conséquent, on peut aussi prévoir une mauvaise année pour les commerçants qui dépendent des producteurs de grain. Les manufacturiers d'équipement agricole ainsi que les producteurs d'engrais ou de produits chimiques pour le secteur agricole en sont quelques exemples.

■

Les commerçants, de leur côté, continueront à réaliser des profits relativement bas, compte tenu que nous serons en période de croissance économique. L'investissement des entreprises sera au ralenti. D'ailleurs, le taux d'investissement des entreprises a diminué aux deuxième et troisième trimestres de 1986. La baisse des prix du pétrole et des grains ne peut que retenir le niveau de croissance économique nationale.

■

Les taux d'intérêt en 1987 devraient demeurer relativement stables. Il est possible que le taux de base des institutions financières augmentera au début de l'année 1987 pour ensuite se stabiliser de nouveau entre 9 et 10%, tout comme pour les années 1985 et 1986.

Toutefois, il y aura peu de fluctuations pour les taux sur des dépôts à terme ou les prêts à taux fixe. Par contre, le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait perturber ces prévisions.

■

Autres prévisions pour 1987:

— Les négociations d'un accord de libre-échange avec les États-Unis aboutiront au mieux à un comité conjoint pour rechercher les différents points de disputes sans recommandation précise ou définitive.

— La dérèglementation se poursuivra tant dans le secteur du transport que dans le secteur de la finance.

— Les développements électroniques continueront à pousser les entreprises à l'automatisation des tâches tant dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier (*ou autres*).

— Les gouvernements provincial et fédéral continueront à avoir beaucoup de difficultés à réduire ou même à contenir leur déficit.

— On continuera à discuter de réforme fiscale en 1987, mais beaucoup de changements ne se réaliseront qu'en 1988.

— Le taux de chômage en 1987 sera probablement aussi élevé qu'en 1986, mais sera encore plus bas au Manitoba et dans le sud de l'Ontario que dans le reste du pays.

— Comme aux États-Unis, nos universités continueront de diplômer quatre fois plus d'avocats et quatre fois moins d'ingénieurs qu'au Japon et même certains pays en Europe.

— Les entreprises en expansion s'étendront surtout par acquisition d'une entreprise existante plutôt que par la construction de nouvelles usines, ou l'ouverture d'une nouvelle mine.

Quoi qu'il en soit et malgré les imprévus, nous pourrons tout probablement survivre et même améliorer notre sort économique.

Un tour d'horizon canadien

L'année 1986 sur la scène nationale n'a pas été marquée par des événements extraordinaires. Sauf que pour une deuxième année consécutive, les employés de Poste Canada n'ont pas fait la grève.

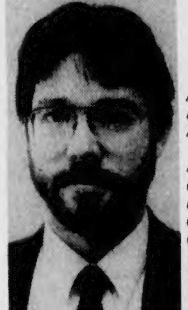
L'année a débuté par la baisse de la valeur du dollar canadien qui s'est depuis stabilisé à 72¢ américains. Cette diminution a fait en sorte que le coût des biens en provenance de l'étranger a augmenté. Qui parmi nous n'a pas remarqué la hausse du prix du vin produit en France? Quoique le prix des vins canadiens n'ait pas changé, on refuse toujours d'en acheter, préférant même le vin de la Hongrie qui se vend à un prix similaire.

Un autre résultat d'un dollar canadien bas, c'est l'aspect attrayant des produits canadiens sur le marché international. Afin de s'assurer un plein accès aux marchés, on se doit d'encourager un marché libre, sans trop de tarifs. Logiquement, on devrait surtout faire affaire avec notre voisin du sud, les États-Unis. Les élections au Sénat et au Congrès américains terminées, les discussions sur le libre-échange canado-américain iront sûrement bon train.

Un nouveau marché pour le Canada a vu le jour cette année. En effet, l'année 1986 a marqué la genèse de la Francophonie, une organisation mondiale des pays de langue française. Le Canada se verra donc dans la position enviable de faire non seulement partie du Commonwealth Britannique, mais aussi de la Francophonie. Les possibilités d'échanges culturels et économiques sont énormes.

Pour la deuxième année consécutive, les indicateurs économiques sont demeurés positifs: un taux d'inflation de 4%, un taux de chômage de 9,5%, un taux d'intérêt de 8,5%. Étant donné la réduction du taux de croissance du déficit fédéral annuel pour la première fois depuis trop longtemps, ces indicateurs devraient rester constants pour l'année en cours. La combinaison de tous ces facteurs fait en sorte qu'une hypothèque de 50,000$ coûte 108$ de moins par mois qu'il y a deux ans.

Mais tout n'est pas rose pour le gouvernement canadien. Dans l'Ouest, on dit que tout semble aller à l'est du pays depuis que les Conservateurs sont au pouvoir. De fait, la Coupe Stanley et la Coupe Grey se retrouvent maintenant dans l'Est. Mais l'incident qui a suscité le plus de contre-coups au Manitoba, reste l'adjudication du contrat: CF-18 à Canadair de Montréal.



Avocat et notaire avec l'étude Aikins, MacAulay & Thovaldson et ancien adjoint exécutif de Léo Duguay, député fédéral de St-Boniface.

Richard CHARTIER

Bilan 86

Forget

Pour le Manitoba, la décision finale n'a pas causé de brouhaha. Dans l'est du pays on se demandait pourquoi le Manitoba était tellement enragé par la décision, étant donné les nombreux bénéfices que l'Ouest venait de recevoir d'Ottawa: un milliard de dollars pour les fermiers de céréales; l'élimination d'une taxe spéciale sur le pétrole (le «P.G.R.T.»); l'allocation d'un contrat pour la construction du super brise-glace Polar Sea.

C'est vrai que l'Ouest a reçu cela du gouvernement fédéral. Cependant, c'est la Saskatchewan qui bénéficie en grande partie de l'argent pour les fermiers, c'est l'Alberta qui bénéficie de l'élimination du «P.G.R.T.», et c'est la Colombie-Britannique qui bénéficie du contrat naval. Mais dans l'est du pays, l'Ouest et le Manitoba sont synonymes. Donc cette fois-là, la grande majorité du cabinet a décidé que c'était au tour de Montréal.

En novembre, John Turner a été reconfirmé chef du parti libéral du Canada. Les Conservateurs et les Néo-démocrates sont tous heureux de cette décision; les Conservateurs, puisque leur support au Québec devrait s'effriter plus difficilement; et les Néo-démocrates, car ils se voient accorder plus d'espace pour manoeuvrer sur le côté gauche de l'éventail politique. On verra qui sera heureux dans deux ans.

Tout récemment, le Rapport de la Commission Forget fut rendu public. Le rapport majoritaire des commissaires préconise de ramener le Régime d'assurance chômage à un régime d'assurance pour les travailleurs, plutôt que d'avoir un système qui encourage le chômage. On peut s'attendre à ce que le gouvernement prenne des mesures pour effectuer de tels changements. Cependant une aide gouvernementale transitoire sera peut-être nécessaire dans certains coins du pays afin d'amortir les effets d'une telle modification.

Qu'est-ce que nous réserve l'année 1987 sur la scène politique? C'est difficile à prédire. Sauf que, et c'est la leçon qu'on apprend vite en politique, les choses ne se dérouleront pas comme prévu.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR
Denis ST. JEAN
René LANTHIER
Secrétaire-compatable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Les catholiques à la conquête du Renouveau

La Liberté a décrit, dans son précédent numéro, comment le Renouveau avait été mis en place et ce qu'en pensaient des responsables diocésains et paroissiaux.

Cette semaine, c'est la base, les simples fidèles, qui livre ses impressions après la première session qui s'est déroulée pendant six semaines au début de l'automne sur le thème «L'appel du Seigneur».

Cinq autres sessions suivront jusqu'à l'automne 1988. La prochaine reprendra pendant le Carême et portera sur «Notre réponse au Seigneur».

De la gêne à la confiance

Le Renouveau, c'est un peu comme le Colorado Low. Celui de la tempête de novembre dernier, par exemple. En un rien de temps (*un an pour mettre en place un programme de cette ampleur, c'est peu*), il a déboulé sur le diocèse de Saint-Boniface, prenant certains paroissiens par surprise, provoquant quelques grincements de dents ou apportant le message tant attendu.

Au sein du catholicisme, le Renouveau témoigne d'un changement de saison. Un changement très rapide à l'échelle de l'histoire de l'Église. À tel point que pour de nombreux fidèles, il a fallu un petit temps d'adaptation.

Même pour le coordinateur de la paroisse Cathédrale, **Denis Marion**, cela n'a pas été évident de passer de l'extériorisation de son comportement (*aller régulièrement à la messe dominicale*) à l'extériorisation de sa pensée (*prier publiquement à haute voix*).

Chez moi

«Pour moi, c'était la première fois que je participais à des rencontres à domicile pour prier avec d'autres gens que je ne connaissais pas du tout ou à peine», confie Denis Marion.

«Le premier soir, c'était un peu gênant. J'avais peur de recevoir de la visite pendant notre rencontre-partage. Le téléphone, lui, était debranché. Et puis après, je me suis dit: *après tout, je suis chez moi, si quelqu'un vient, je lui expliquerai ce qui se passe*. D'ailleurs, il ne faut pas avoir peur de dire ce que tu fais», tranche le coordinateur du Renouveau à la Cathédrale, «à condition, bien sûr, de respecter ceux qui se tiennent à l'écart».

En entrant dans le Renouveau, le catholique sort de sa coquille. Il ne prie plus en lui, mais en groupe. «Je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de monde qui priait, qu'on n'est pas tout seul,» ajoute Denis Marion.

L'autre aspect qui témoigne de la gêne qu'ont ressentie certains fidèles en s'engageant dans le Renouveau concerne la mission d'évangélisation dont tout un chacun est investi.

Georges Ste-Marie, directeur diocésain du Renouveau, a bien conscience des difficultés que cela peut poser. «Pour un catholique, c'est une grosse démarche que celle d'aller chez le voisin, chez son prochain», affirme-t-il. Et ceci pour deux raisons.

Se protéger

D'abord, «pour un catholique qui s'est toujours dit: «Nous sommes la vraie Église, alors que ceux qui veulent suivre ce chemin, viennent à nous», le tournant n'est pas facile à prendre.

D'autre part, «pour se protéger, les catholiques se sont enfermés dans un ghetto. Bref, ils se sont donnés toutes sortes de bonnes raisons intellectuelles pour ne pas aller frapper à d'autres portes», analyse Georges Ste-Marie.

Et effectivement, le porte à porte n'a pas vraiment été utilisé pour populariser le Renouveau.

À **Haywood**, par exemple, **Bernice Demers**, coordinatrice de la paroisse, reconnaît que «les visites à domicile n'ont pas eu lieu». Elle l'explique volontiers: «On n'osait pas aller chez les gens, on manquait de confiance, peut-être parce qu'on ne priait pas assez. C'est aussi par manque d'habitude. Et puis on a entendu ici ou là des réactions négatives. On ne devait pas faire comme les Témoins de Jéhovah.»

Bouche à oreille

À **Saint-Boniface** aussi, cette timidité a freiné un peu le mouvement. «On a fait quelques visites à domicile, mais c'est très difficile quand on ne connaît pas son monde,» plaide Denis Marion. Même pour la deuxième session qui commencera le 1er mars, il ne pense pas devoir organiser du porte à porte. Il fait davantage confiance au bouche à oreille: «la meilleure publicité, ce sont ceux qui ont déjà participé au Renouveau qui vont l'assurer».

À **La Salle** et à **Notre-Dame-de-Lourdes**, c'est encore le curé qui a le plus contribué à faire connaître le Renouveau. «Ça a été beaucoup annoncé par le curé», indique **Pierre Marcon**, coordinateur à Lourdes. «Notre curé nous avait pas mal préparés. C'était clair, ce que c'était. Les gens qui le voulaient sont participé», estime **Mariette Lagacé**, coordinatrice à La Salle.

Les problèmes rencontrés à **Otterburne** témoignent aussi du rôle pivot que tient le curé dans la propagation du Renouveau.



Le Père Gérald Labossière: «On avait cru que la société avait évolué des groupes élémentaires aux groupes sociétaires, le Renouveau montre que ce n'est pas vrai.»

Le coordinateur dans cette petite paroisse de la Rouge, **Richard Roy**, pense que si cela n'a pas très bien marché à Otterburne, «C'est en partie parce qu'on n'a pas eu de curé pendant bien longtemps. Dans leur estimation, les gens sentaient qu'ils avaient besoin d'un prêtre qui les entoure».

Pourquoi cette idée chez les paroissiens? «Il faut réaliser que bien des personnes n'ont peut-être pas la maturité de connaissance de la Bible», avance Richard Roy.

«Peut-être que j'ai tort, ajoute-t-il, mais il semble que certaines personnes avaient peur de se lancer là-dedans sans la présence d'un prêtre. Ça se comprend très bien qu'elles soient un peu craintives: on s'est trop habitué à se faire dire les choses. Au sein du peuple catholique, c'était une grande lacune ça, que de ne pas s'approprier sa propre conscience. On se faisait donner une conscience par quelqu'un d'autre.»

Hypocrite

Justement, Richard Roy, estime qu'il «faut s'éduquer pour se développer une conscience, et que le Renouveau, c'est pas tellement sortir de l'autorité du curé, mais acquérir une maturité».

Pour de nombreux fidèles, le Renouveau constitue en tout cas une découverte. Ainsi, **Bernice Demers**, à Haywood, ne cache pas que «pendant longtemps, (elle) n'a pas su ce qui se passait à la messe».

«Quand j'étais petite, j'étais forcée d'y aller, mais c'était hypocrite: en sortant on oublie tout ça et on vit comme des paiens. C'était un rituel qui n'avait pas de sens et ne provoquait aucun sentiment.»

Puis Bernice Demers interroge: «Combien de personnes à la messe pensent à ce qu'ils font, à la parole de Dieu? Pourquoi est-ce qu'on perd des catholiques, sinon parce qu'il y a de la vie dans les autres Églises, parce qu'il se passe des choses dans le monde?»

«J'ai trouvé de très belles choses dans la Bible quand j'ai commencé à la lire», continue l'animatrice d'un petit groupe à Haywood. «Le Renouveau nous aide à travailler notre foi, il nous aide à vivre la parole de Dieu, pas seulement à l'écouter. Grâce au Renouveau, on retrouve une signification à la messe. Elle devient une fête, une célébration.»

«On peut se mettre en état de méditation. L'atmosphère est bien plus attirante. Les curés ont souvent la tentation de parler trop haut, par-dessus le monde; là ils nous parlent, à notre niveau. On lit l'Évangile et on y pense.»

Plus vrais

Denis Marion évoque la même chose lorsqu'il affirme que le Renouveau, c'est «un réveil, quelque chose de vivant à tout point de vue». Pareil pour **Gaëtan Marin**, un adolescent de 17 ans qui a suivi la première session du Renouveau à Haywood: «J'ai bien aimé ça, ça m'a aidé à comprendre la Bible et apporté une vision différente de ce qu'est le monde.»

Idem pour un autre jeune de la paroisse, **Marc Labossière**: «Je me sens plus ouvert aux autres et je participe davantage à la vie de la paroisse, je joue de la guitare à l'église...»

Est-ce que les rencontres en petits groupes du Renouveau sont différentes des autres occasions qu'ont les jeunes de se retrouver? «Oui, affirme Marc Labossière, les gens sont plus vrais». N'empêche que certains de ses amis n'ont pas participé car «ils trouvent que ce serait platte».

De toute façon, le Renouveau ne se résume pas aux rencontres de partage par groupes de dix. Ni du point de vue du contenu (*Denis Marion insiste particulièrement sur l'importance de la prière*) ni du point de vue de la forme.

Deux choses

«Après tout, estime le **Père Gérald Labossière**, curé du Précieux-Sang, je faisais déjà un peu ça avant le Renouveau, quand les paroissiens venaient discuter tout en prenant un café. Mgr Robidoux aussi dans son diocèse quand il confiait la vie d'une église locale à des couples mariés, à des laïcs.»

Car le Renouveau ne répond pas seulement à un besoin d'engagement et de discussion chez les paroissiens, «il est arrivé en même temps que la crise du clergé, qui s'interrogeait sur son rôle», remarque le Père Labossière. Au moment où la crise des vocations semble aussi durer peut-être?

Mais le curé du Précieux-Sang ne considère pas qu'il s'agit là d'un «cataclysme». Après tout, la tempête de neige du 8 novembre dernier a aussi fait le bonheur de bien du monde... Le Renouveau peut bien rendre à la fois service aux fidèles et au clergé.

Stéphane JARRE

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — La commission scolaire de Saint-Boniface a décidé de présenter deux demandes au Conseil de financement des écoles publiques lors de sa réunion du 16 décembre.

L'une concerne l'ouverture d'une classe portative à l'école Frontenac, de même que l'agrandissement de son gymnase. L'autre est effectuée chaque année et porte sur des installations destinées aux enfants handicapés à Général-Vanier et Windsor Park.

L'amélioration, demandée par le comité de parents, de la cour de l'école Guyot, a été inscrite au budget pour 87, mais la décision finale sera prise ultérieurement.

D'autre part, une permanence sera assurée pendant les congés scolaires aux bureaux de la division.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Des événements à signaler? **UTILISEZ LE CALENDRIER**

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Sainte-Anne va voir grand

The Morning After. Jane Fonda veut à tout prix se défaire de son image «participaction». Dans «Agnès of God», elle fumait une cigarette après l'autre. Dans «The Morning After», elle boit comme un trou.

On dirait la Farrah Fawcett de «**The Burning Bed**» ou de «**Extremities**» qui se bat (*littéralement*) pour changer son image.

Est-ce que notre Jane en est vraiment rendue à ce point-là?

The Morning After, comme **Extremities**, aurait fait un bon film pour la télévision. Fonda connaît des moments forts dans ce rôle d'une femme alcoolique qui est rendue, pour ainsi dire, au fond de sa bouteille, et qui a perdu sa crédibilité et son amour-propre.



Daniel TOUGAS

Mais le film connait des lenteurs impardonnables. Les spectateurs, comme dans leur propre salon, se levaient par-ci par-là pour aller chercher un autre pop-corn ou pour se rendre aux toilettes. Il ne manquait plus que les annonces commerciales.

The Morning After est construit comme un «murder mystery» classique. Une femme se réveille un matin et elle trouve le corps d'un homme mort (*poignardé*) à côté d'elle dans le lit. Elle ne se souvient pas des événements de la nuit d'avant. Elle ne peut même pas savoir si elle est l'auteure de ce meurtre.

Peu après ce scabreux «morning after», Jane Fonda rencontre Jeff Bridges, un ancien policier qui l'aide à résoudre le mystère. Ce qui commence relativement bien perd progressivement son élan. Les acteurs se perdent dans des échanges anodins qui ajoutent très peu au développement de l'histoire. On aurait mieux fait d'en couper le superflu pour maintenir un rythme plus rapide.

Comme à la télévision, on a l'impression que le scénariste a voulu remplir les deux heures qui lui était allouées. (*À voir seulement si vous n'avez rien de mieux à faire ou encore si vous êtes un inconditionnel de Jane Fonda*).



Ça fait des années qu'on dit à Sainte-Anne que le Centre culturel est trop petit. Finalement, grâce en partie, à une subvention du Conseil interculturel du Manitoba, les Sainte-Annois pourront agrandir leur Centre.

Le coût total du projet s'élève à 117 000$. 30 000$ viendront du Conseil interculturel du Manitoba. La différence sera fournie par le ministère de l'Emploi et de l'immigration.

Le Conseil interculturel est une organisation mise sur pied par le gouvernement provincial en 1983. Le Conseil soumet des recommandations au gouvernement sur toute une série de sujets susceptibles d'affecter les communautés dites ethniques.

«Le Centre culturel peut accueillir 168 personnes actuellement, souligne la directrice du Centre, **Claire Noël**. Après l'agrandissement prévu, il pourra en contenir environ 300.»

Les revenus

Pour le conseil administratif du Centre culturel coopératif de Sainte-Anne Inc., cette plus grande salle offrira la possibilité de donner des spectacles et des activités qui généreront plus de revenus.

«Un tiers des revenus du Centre provient de la location de la salle, poursuit Claire Noël.

«Après l'agrandissement, le local pourra attirer une clientèle plus vaste, pour des noces par exemple. En ce moment, la salle est trop petite pour répondre à ce genre de demandes».

En plus de cet octroi à Sainte-Anne, le Conseil interculturel a annoncé des subventions au Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes (*4 000$*) et à l'Alliance française du Manitoba (*2 000$*).



La Salle du centenaire se transformera en grand chapiteau du 26 au 31 décembre lorsque le Ballet royal de Winnipeg présentera «The Big Top» du chorégraphe winnipégois Jacques Lemay.

Entre jouer une mère au théâtre et être une mère dans la vraie vie, il y a une différence marquée. D'abord, les mères n'ont souvent pas le temps de jouer des mères au théâtre!

Germaine Gosselin Marion, qu'on a pu voir récemment au Cercle Molière dans le rôle de Thérèse Ducharme («*Je m'en vais à Régina*») peut en témoigner.

«J'ai attendu que mes enfants grandissent avant de faire beaucoup de théâtre, confie le secrétaire administrative de la Division scolaire de Saint-Boniface. Quand nos enfants sont jeunes et qu'on travaille à temps pleins, on n'a tout simplement pas le temps d'entreprendre des gros rôles au théâtre. Même aujourd'hui, ça prend la coopération de toute ma famille dans les derniers mois de répétitions. Mon mari prend la relève!»

Cette mère de trois enfants a incarné plusieurs rôles «maternels» dans des productions manitobaines, dont «Les Batteux» et «Je m'en vais à Régina». En 87, elle jouera Mme Vermette dans la pièce tant attendue de Marcien Ferland, «**Au temps de la Prairie**».

A-t-elle l'impression de toujours se retrouver avec des rôles de mères? «Je commence à le croire!» lance la comédienne en riant.

«C'est des rôles que j'aime jouer. En plus de puiser dans mes expériences à moi, j'ai l'impression de prendre des caractéristiques chez toutes les mères de famille que j'ai connues; des tantes, des amies, de la parenté. Chaque femme remplit le rôle de mère différemment.»

Dans «**Au temps de la Prairie**», le monde du théâtre touchera en quelque sorte à la réalité, puisque Germaine Gosselin Marion jouera à côté de ses deux fils, Robin et Gaffray.

«Gaffray (13 ans) jouera le rôle de mon garçon dans la pièce et Robin (19 ans) jouera mon gendre.» Directement ou indirectement chez les Marion, le théâtre demeure une «affaire de famille».



Germaine Gosselin Marion.



En partant: Qu'est-ce que c'est qu'un «ballet folklorique»? Si vous voulez le savoir, rendez-vous au Centre culturel franco-manitobain le mercredi 31 décembre.

Les **Danseurs de la Rivière-Rouge** y présenteront «**À la 87**», une soirée-réveillon avec la danse de l'ensemble folklorique des Danseurs, les chansons de **Jacques Lussier** et la musique de **Johnny Comeau.**

Depuis le mois d'octobre, la troupe de danse folklorique s'est initiée à un tout autre genre, le ballet, sous la direction de **Joanne Gingras** du Ballet royal de Winnipeg.

«Ce n'est pas que les Danseurs vont commencer à faire du ballet traditionnel, souligne Hélène d'Auteuil, des Danseurs de la Rivière-Rouge. Mais l'influence des notions de ballet se verra dans notre nouveau spectacle.»

Le spectacle, qui ressuscitera le thème des réveillons de l'ancien temps, a été mis en scène et chorégraphié par **Jacques Lemay** du Ballet royal.

Le réveillon lancera, selon Hélène d'Auteuil, une année clé pour les Danseurs. «Les activités de la soirée monteront en crescendo vers l'heure du minuit où on trinquera à l'année 1987 et au 40e anniversaire des Danseurs de la Rivière-Rouge.»

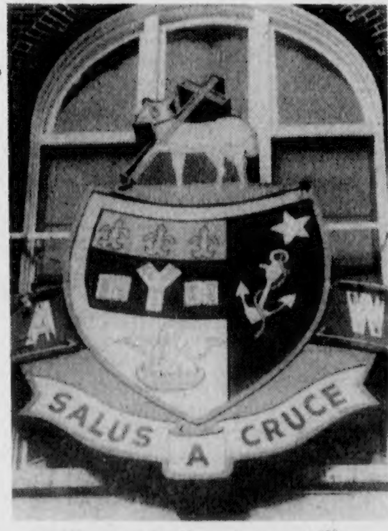
Journal hebdomadaire publié
le vendredi par la
Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de

Association de la
presse francophone
hors Québec

La Tougâterie: C'est parfois les choses qu'on voit le plus souvent qu'on connaît le moins bien.

Le blason sur la façade de l'ancien Hôtel de ville de Saint-Boniface en est un bon exemple. Entre le «Bienvenue à... Welcome to Saint-Boniface/St-Vital», il y a une petite mine de symboles.

Le blason, qu'on attribue à Mgr Taché, a été choisi par le Conseil de l'ancienne ville de Saint-Boniface en 1883. Voici l'interprétation qu'on donne aux différents éléments contenus dans l'écusson, selon Maurice Prud'homme, ancien greffier de la ville de Saint-Boniface.



Le blason de l'ancienne ville de Saint-Boniface.

— Le pélican (en bas, à gauche) qui se saigne pour soigner ses oisillons est un emblême reconnu surtout par l'église pour symboliser la charité chrétienne poussée jusqu'à l'abnégation.

— Le pallium (au centre), symbole de l'archevêque et des évêques privilégiés, indique le lieu du siège archiépiscopal.

— Les deux livres, de chaque côté du pallium, représentent l'ancien et le nouveau testament.

— Les fleurs de lys (en haut, à gauche) symbolisent les origines françaises.

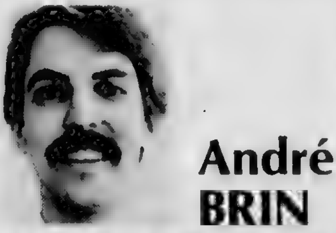
— L'ancre et l'étoile (à droite) sont des symboles de l'espérance.

— L'agneau (en haut) représente le patron des Canadiens français, Saint-Jean-Baptiste; la croix symbolise la foi.

— La devise (en bas), en latin, signifie «Le salut par la croix».

Petit Papa Noël!!

Si jamais tu descends sur les Jets, n'oublie pas...



André BRIN

VOL 86-87

On en parle pendant des semaines. Mais Noël arrive toujours, quand même, comme un tir de Mike Bossy. Sans avertissement et sans moyen de s'en remettre.

Pas grave, la liste de voeux des Jets est déjà prête depuis longtemps.

Brian Mullen demande cinq cents pour chaque fois qu'il manque le filet ou bien qu'il frappe le poteau.

Paul MacLean cherche sa veine de début de saison. Et si le père Noël pouvait lui laisser un coup de patin, ça serait grandement apprécié.

Thomas Steen veut recevoir sa forme de 84-85. **Dave Ellett** demande la même chose: commencer à découvrir son potentiel.

Gilles Hamel aimerait un trio régulier et un poste régulier, étant donné qu'il est le Jet le plus régulier.

Jim Kyte demande un peu de talent, pour accompagner son coeur. Pour **Mario Marois**, c'est l'invers.

Pour **Ray Neufeld**, s'il était possible de lui donner un coup de patin, un peu de tact avec la rondelle. Et un gros feu dans le fond de ses culottes.

Tout ce que demande **Freddi Olausson**, c'est un peu de sang-froid et de calme pour devenir un exceptionnel jeune défenseur.

Laurie Boschman aimerait des photos de Tiger Williams et de Ken Linseman. Question de le garder motivé.

Ce serait bien apprécié par **Doug Smail** et **Andrew McBain** si la Ligue Nationale agrandissait les filets de trois ou quatre pieds...

Hannu Jarvenpaa, Jim Nill et **Perry Turnbull** souhaitent retrouver leur bonne santé. Avec les déboires des Jets des derniers temps, ce serait le parfait moment pour réussir un retour au jeu.

Tim Watters aimerait déménager dans le corps de Perry Turnbull. Avec le physique de Turnbull, 'Muddy' serait un joueur toute-étoile.

Joël Baillargeon, Tom Martin, Brad Berry, Peter Douris, Randy Gilhen, Bill Derlago et **Ron Wilson** demandent la même chose: une chance de faire leurs preuves.

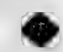
Pokey Reddick aimerait trouver pour Noël une défense resserrée et un public patient. (*Pour* **Daniel Berthiaume,** *voyez Pokey*).

Et en dernier lieu, il y a **Randy Carlyle**. Ce dernier devrait demander un casque Koho (*comme Pierre Lambert dans Lance et Compte*), une visière et une poupée de Tiger Williams.

Mais la liste n'est pas complété.

Dan Maloney aimerait deux ou trois autres Dale Hawerchuck et au moins un autre Carlyle.

Notre cher **Fergie** a sans doute une longue liste. S'il pouvait décrocher une couple d'avants de qualité en ne cédant rien, il serait sans doute satisfait.



5 sur 5: *Quand l'équipe nationale soviétique des joueurs en dessous de 17 ans affrontera l'équipe de l'ouest canadien à l'aréna de Winnipeg, elle aura affaire à un natif de Saint-Malo.* **Daniel Lambert** *endossera le chandail du Canada comme défenseur. Lambert évolue cette année avec les Broncos de Swift Current dans la Ligue Junior de l'Ouest.*

S'il y a une équipe mieux entraînée que les **Flyers de Philadelphie,** *je ne l'ai pas encore vue. D'un trio à l'autre, les résultats sont les mêmes. Ils connaissent tous leurs responsabilités et il en résulte le jeu le plus solide du circuit.*

La carte de Noël des Jets a causé certaines répercussions parmi les membres de la presse. C'est une peinture de **Paul MacLean** *en train de rater le filet avec un tir de revers. Plusieurs trouvent que la peinture est très appropriée.*

John Ferguson discute une possible transaction importante. S'il peut se défaire de **Thomas Steen** *à un bon prix, il le fera. On dit, dans les coulisses, que Boston, les Rangers et Philadelphie seraient interessés à acquérir le centre suédois.*

Maurice Pittet lance quelques fleurs

«J'amène mes gamins patiner... je me repose», répond Maurice Pittet lorsqu'on lui demande ce qu'il fait cet hiver. L'ancien responsable des Flyers de Somerset aurait-il abdiqué complètement son rôle de «gourou» du hockey senior du village?

«J'ai vu la plupart des matchs des Flyers, concède le père de deux enfants. Au début, j'étais juste pour aller avoir les matchs à domicile. Mais parce que c'est une nouvelle ligue, avec de nouveaux joueurs, c'est certainement plus intéressant.»

L'intérêt se manifeste à tous les niveaux. «Chez nous, à Somerset, on a plus de spectateurs cette année, évalue le commerçant de Somerset. Et ça se parle au café. On en parle au magasin. Des fois, c'est moi qui entame le sujet et ça peut durer des heures!»

«À Somerset, poursuit Maurice Pittet, l'intérêt n'est pas nécessairement fonction des groupes ethniques. C'est plutôt la force des équipes qui crée l'intérêt. Si nous avions une équipe faible, on aurait moins de spectateurs.»

«Et il devrait y avoir plus de spectateurs plus tard dans la saison. Il n'y a pas trop de finesse dans le jeu encore. Mais ça, ça va augmenter. D'autant plus qu'il y a tellement d'équipes et qu'il y en aura quatre seulement qui se rendront en série éliminatoire.»

Comment celui qui va donner son opinion «comme n'importe qui dans la rue» évalue-t-il les Flyers de 1986-87? «C'est un peu trop tôt pour évaluer les autres équipes. Mais ça commence à tomber en place.»

«J'oserais dire que les défenseurs de Somerset constituent l'une des plus fortes défenses de la ligue, conclut Maurice Pittet. C'est aussi une défense qui peut jouer à l'attaque.»

Lucien CHAPUT

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Horaire des parties

Samedi 27 décembre
Ste-Agathe à Dominion City (20h)

Dimanche 28 décembre
Altona à Dominion City (14h)

Mardi 30 décembre
St-Jean à Altona (20h30)

Vendredi 2 janvier
Dominion City à St-Jean (20h30)

Samedi 3 janvier
Dominion City à Ste-Agathe (20h)

Dimanche 4 janvier
Ste-Agathe à St-Jean (14h)

Mardi 6 janvier
Ste-Agathe à Altona (20h30)

Vendredi 9 janvier
Altona à Dominion City (20h30)

Samedi 10 janvier
St-Jean à Dominion City (20h30)

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Horaire des parties

Samedi 27 décembre
Bruxelles à Saint-Claude (20h)
Notre-Dame à Gladstone (20h)

Dimanche 28 décembre
Somerset à MacGregor (14h)
Holland à Oakville (14h)

Vendredi 2 janvier
Saint-Claude à MacGregor (20h)
Gladstone à Oakville (20h30)

Samedi 3 janvier
Bruxelles à Holland (20h30)
Notre-Dame à Mariapolis (20h)

Dimanche 4 janvier
Oakville à Somerset (14h)
Gladstone à MacGregor (14h)
St-Claude à Notre-Dame (15h15)

Mercredi 7 janvier
Notre-Dame à Bruxelles (20h30)*

Vendredi 9 janvier
MacGregor à Mariapolis (20h30)
Notre-Dame à Oakville (20h30)

Samedi 10 janvier
Saint-Claude à Gladstone (20h)
Somerset à Bruxelles (20h30)*

(*) Les matchs à domicile de Bruxelles sont disputés à l'aréna de Holland.

HANOVER-TACHÉ

Horaire des parties

Samedi 27 décembre
Steinbach à Mitchell (20h)
Grunthal à La Broquerie (20h)
St-Malo à Lorette (20h)

Dimanche 28 décembre
Landmark à I-d-Chênes (14h30)
Ste-Anne à St-Pierre (20h)

Lundi 29 décembre
Grunthal à St-Malo (20h)

Mardi 30 décembre
Ste-Anne à Landmark (20h)
La Broquerie à Lorette (20h)

Vendredi 2 janvier
Mitchell à St-Pierre (20h)

Samedi 3 janvier
Landmark à Grunthal (20h)
Lorette à Ste-Anne (20h)
St-Malo à La Broquerie (20h)
Steinbach à Ile-des-Chênes (20h)

Mardi 6 janvier
Ile-des-Chênes à Landmark (20h)
Lorette à Grunthal (20h)
La Broquerie à St-Malo (20h)
Steinbach à St-Pierre (20h)

Jeudi 8 janvier
Grunthal à Mitchell (20h)

Vendredi 9 janvier
St-Pierre à St-Malo (20h)
Ste-Anne à Ile-des-Chênes (20h)

Samedi 10 janvier
Mitchell à La Broquerie (20h)
Landmark à Lorette (20h)

Dimanche 11 janvier
Steinbach à Ste-Anne (14h30)

VITE LU VITE SU

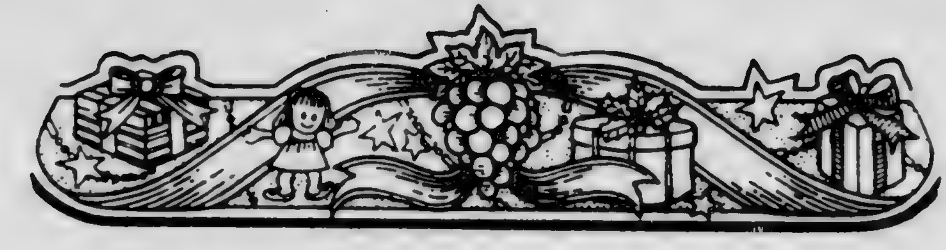
Saint-Boniface — La maison Riel, parc historique national géré par la Société historique de Saint-Boniface, a une nouvelle directrice.

Il s'agit de Jacqueline Fortier, 21 ans, originaire de Saint-Léon. Elle succède à Hélène Vrignon, qui est maintenant responsable du marketing à la Fédération des Caisses populaires.

Jacqueline Fortier détient un Baccalauréat ès Arts en histoire de l'Université du Manitoba. Elle avait auparavant travaillé pour la Société historique de Saint-Léon.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La page de Bicolo



Joyeux Noël à tous mes amis!

Ho! ho! ho! Me reconnais-tu? Je me suis habillé en un Père Noël! Je te souhaite de belles vacances et beaucoup de plaisir!

Bicolo

ouap! ouap!

Gagnants du concours de Noël!

J'ai reçu des centaines de magnifiques couronnes de Noël. Bravo les amis!

GAGNANTS

2 à 5 ans
Alex Ruest, St-Pierre-Jolys
Patrick Massinon, Haywood
Jade Tremblay, St-Lazare
Christelle Gagné, St-Pierre-Jolys
Reagan Beaudin, 6-1860 Burrows, Winnipeg

6 à 7 ans
Martin McKay, St-Laurent
Natalie Paillé, Ile-des-Chênes
Danielle-Lynne Dupuis, Ste-Anne
Nicole LaRivière, 10, baie Duluth, St-Boniface
Serge Gagné, St-Pierre-Jolys
Christine Ruest, 241, rue Dollard, St-Boniface
Stéphane Dumesnil, Ste-Agathe
Julie Grenier, St-Léon
Jean-Claude Saquet, Fort Smith, T.N.O.
Joël Mangin, 241, av. Wales, Winnipeg

8 ans
Roxanne Hébert, St-Pierre-Jolys
Rachelle Vermette, 369, place Gaboury, St-Boniface
Natalie Lafond, St-Jean-Baptiste
Holly Knibbs, Somerset
Renée Mellor, St-Pierre-Jolys
Nathalie Dion, St-Claude
Liane Musick, St-Pierre-Jolys

9 ans
Martine Ruest, St-Pierre-Jolys
Chantal Gauthier, 11 Burning Bush, St-Boniface
Mélanie St-Hilaire, Kleefeld
Jason Lacasse, St-Pierre-Jolys
Christopher Lavallée, St-Ambroise
Roger Buisson, St-Pierre

10 ans
Suzie Lemoine, 478, av. River, Winnipeg
Shelley Ducharme, St-Laurent
Magalie Nayet, St-Pierre-Jolys
Stéphane Lambert, Ste-Anne
Julien Bédard, 737, rue St-Jean-Baptiste Saint-Boniface

11 ans à 13 ans
Chantal Legal, Ste-Anne
Stéphane Lavergne, St-Pierre-Jolys
Micheline Gagnon, LaBroquerie
David Perrault, St-Laurent
Claire Courcelles, Ste-Agathe
Régis Préfontaine, St-Pierre-Jolys
Gisèle Fillion, Eddystone, Manitoba

MOBILE DE NOËL

Colorie la scène de Noël avec Joseph, Marie, Jésus, les moutons.
Colorie les nuages bleus, les étoiles jaunes.
Découpe et colle-les sur un carton mince.
Attache avec un fil chaque dessin à un petit bâton et suspends ton mobile au mur.

Noël !

Un concert de Noël très différent



Environ 350 personnes se sont réunies dans l'Église de Saint-Norbert le 18 décembre pour assister à un concert de Noël donné par les élèves de l'école Noël-Ritchot.

SAINT-NORBERT

Mais, comme l'affirment les organisateurs et les organisatrices, c'était un concert de Noël avec une différence.

«C'est la première année qu'on faisait notre concert à l'église, explique le directeur de l'école Noël-Ritchot, Georges Prescott. On a appelé ça une «célébration para-lithurgique».

Le concert, qui portait le nom de «Soirée de la paix», mettait en valeur la fête de Noël comme sommet de l'année internationale de la paix.

«En tant que professeurs et surtout en tant qu'éducateurs de nos enfants, il convenait, à notre avis, d'attirer l'attention des élèves sur la dimension spirituelle et évangélique de la paix, souligne Georges Prescott. Le concert offrait alors toute la joie de Noël et un moment de recueillement en plus».

Une chorale, composée d'élèves de la maternelle à la sixième année, a interprété douze chansons sous la direction de Paulette Lafond.

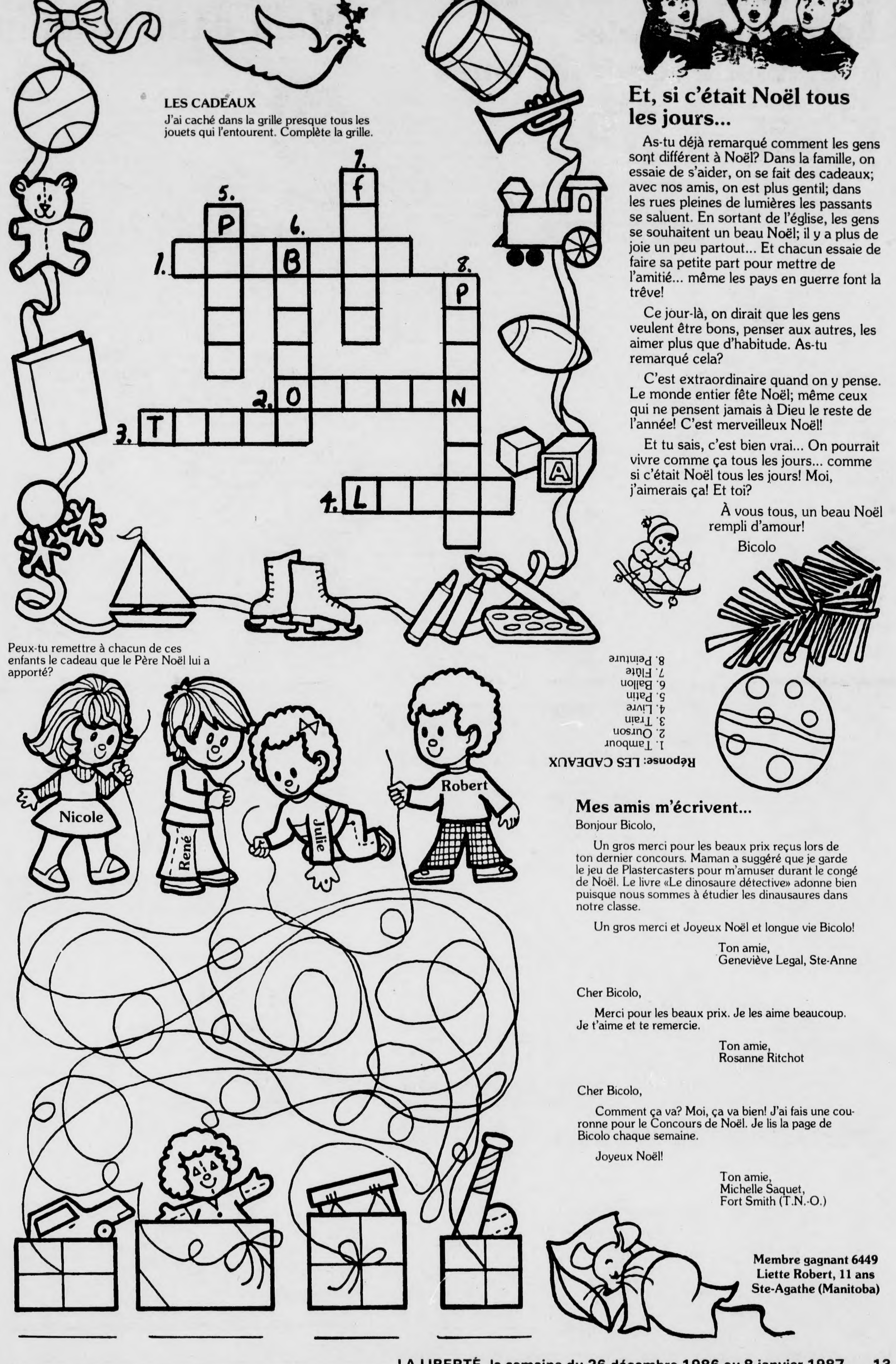
VITE LU VITE SU

La Seine — Près de 300 personnes ont participé à la fête de Noël organisée mardi 16 par le comité de parents de l'école élémentaire Gabrielle-Roy, a indiqué le vice-président André Plamondon.

Les musiciens locaux Jacques Comeault, Octave Leclaire, Louise Trudeau, Robert et Christian Perron, Huguette Petit ont animé le repas.

Le comité de parents est formé de Jean-Maurice Lemoine (*président*), André Plamondon (*vice-président*), Carmen Moquin (*secrétaire*), Aline Trudeau (*trésorière*), Lorraine Julien et Jacques Turenne. Armand St-Hilaire est le directeur de l'école; Pierre Laurencelle le représentant de l'élémentaire.

Parmi les autres bénévoles qui ont participé à l'organisation de l'événement: Pierrette Ménard, Roland Ménard, Armand Julien, Louis Laurendeau.



LES CADEAUX

J'ai caché dans la grille presque tous les jouets qui l'entourent. Complète la grille.

Peux-tu remettre à chacun de ces enfants le cadeau que le Père Noël lui a apporté?

Réponse: LES CADEAUX

1. Tambour
2. Ourson
3. Train
4. Livre
5. Patin
6. Ballon
7. Flûte
8. Peinture

Et, si c'était Noël tous les jours...

As-tu déjà remarqué comment les gens sont différent à Noël? Dans la famille, on essaie de s'aider, on se fait des cadeaux; avec nos amis, on est plus gentil; dans les rues pleines de lumières les passants se saluent. En sortant de l'église, les gens se souhaitent un beau Noël; il y a plus de joie un peu partout... Et chacun essaie de faire sa petite part pour mettre de l'amitié... même les pays en guerre font la trêve!

Ce jour-là, on dirait que les gens veulent être bons, penser aux autres, les aimer plus que d'habitude. As-tu remarqué cela?

C'est extraordinaire quand on y pense. Le monde entier fête Noël; même ceux qui ne pensent jamais à Dieu le reste de l'année! C'est merveilleux Noël!

Et tu sais, c'est bien vrai... On pourrait vivre comme ça tous les jours... comme si c'était Noël tous les jours! Moi, j'aimerais ça! Et toi?

À vous tous, un beau Noël rempli d'amour!

Bicolo

Mes amis m'écrivent...

Bonjour Bicolo,

Un gros merci pour les beaux prix reçus lors de ton dernier concours. Maman a suggéré que je garde le jeu de Plastercasters pour m'amuser durant le congé de Noël. Le livre «Le dinosaure détective» adonne bien puisque nous sommes à étudier les dinausaures dans notre classe.

Un gros merci et Joyeux Noël et longue vie Bicolo!

Ton amie,
Geneviève Legal, Ste-Anne

Cher Bicolo,

Merci pour les beaux prix. Je les aime beaucoup. Je t'aime et te remercie.

Ton amie,
Rosanne Ritchot

Cher Bicolo,

Comment ça va? Moi, ça va bien! J'ai fais une couronne pour le Concours de Noël. Je lis la page de Bicolo chaque semaine.

Joyeux Noël!

Ton amie,
Michelle Saquet,
Fort Smith (T.N.-O.)

Membre gagnant 6449
Liette Robert, 11 ans
Ste-Agathe (Manitoba)

Pour éviter l'hémorragie de l'âge d'or vers Saint-Boniface

Agrandir le Chalet pour mieux servir les aînés

L'idée d'agrandir la résidence pour personnes âgées de La Broquerie était dans l'air depuis plusieurs années, mais cette fois-ci, les événements se précipitent.

«Nous n'avons que 7 appartements actuellement et on souhaiterait porter leur nombre à une trentaine», indique Jean-Léon Lord, président du comité exécutif du Chalet (*).

Non seulement la capacité du foyer serait multipliée par trois, mais en plus, de nombreux services seraient offerts aux résidants.

Jusqu'à présent le Chalet s'apparente davantage à un bloc d'appartements. Il s'agit d'en faire véritablement une résidence pour personnes âgées, avec une cuisine, une salle de rencontres, une chapelle, un concierge, etc. Des commodités, pour les chaises roulantes notamment, permettront de faciliter la vie des résidants.

«Plus il y a de suites, mieux c'est», affirme **Jean-Léon Lord**. «Actuellement, il n'y a pas assez de résidants pour que ce soit agréable,» continue-t-il.

Mieux servir les locataires actuels, certes, mais aussi mieux répondre aux besoins du village. «La demande est là,» indique le président du comité du Chalet. Faute de places, plusieurs personnes âgées sont contraintes de partir à Saint-Boniface ou à Sainte-Anne si elles veulent demeurer dans une résidence adaptée à leurs besoins.

LA BROQUERIE

Ainsi, deux listes ont été constituées par un comité composé de Norbert Durand, de Roméo et de Jean Gauthier, afin de connaître le plus vite possible (*avant la fin janvier*) le nombre de gens de plus de 57 ans qui pourraient être intéressés, tôt ou tard, par un déménagement au Chalet.

«La population immédiatement concernée par ce projet comprend 132 habitants de La Broquerie et 115 non-résidants», indique **Norbert Durand**.

De leur côté, **Roméo** et **Jean Gauthier** ont déjà visité une trentaine d'aînés à La Broquerie même. «La majorité d'entre eux pense qu'effectivement, un jour ou l'autre, ils pourraient vouloir rester au Chalet», rapporte Jean Gauthier.

Denise Savard, par exemple. Elle est née à Sainte-Agathe il y a 72 ans, mais elle habite La Broquerie depuis 62 ans. Pour elle, «ce serait bien de pouvoir rester au village». «J'y suis attachée», confie-t-elle. Et si le Chalet n'était pas agrandi? «Je m'en irais au Foyer Chez-Nous, à **Saint-Boniface**», affirme Denise Savard sans hésiter. Elle a déjà pas mal d'amies de La Broquerie qui sont parties en ville.

C'est aussi une des raisons qui plaident en faveur de l'agrandissement du Chalet: éviter cette hémorragie de l'âge d'or vers les résidences de Saint-Boniface. «On aimerait bien les garder sur place», lance **Laurent Tétrault**, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de La Broquerie.

L'ouverture d'un foyer accueillant plusieurs dizaines d'aînés produit des retombées intéressantes sur la vie d'un village, comme le montre le cas de Saint-Malo (***voir encadré***). En plus des satisfactions que cela apporte sur le plan personnel aux aînés concernés.

2 ou 3 ans

Pour toutes ces raisons, la population de La Broquerie soutient le projet d'agrandissement du Chalet, d'après Jean-Léon Lord. Le président du comité exécutif espère que d'ici deux à trois ans, le projet sera devenu réalité.

En attendant, il faut se consacrer à l'étude du financement. Des fonds seront collectés sur place — les Chevaliers de Colomb se sont déjà proposés — mais des subventions gouvernementales (*fédérales et provinciales*) seront de toute manière nécessaires.

Stéphane JARRE

(*) Le comité exécutif du Chalet est composé de: Jean-Léon Lord (président), Albert Vielfaure (vice-président), Jeanne Balcaen (trésorière), Alice Vielfaure et Honoré Kirouac (conseillers).

Un stimulant pour le village

Les responsables du Chalet de La Broquerie ont visité le Chalet malouin et ont pu apprécier les retombées et les avantages d'un foyer pour personnes âgées de plus grande capacité.

«Nous avons 46 appartements et 55 résidants», indique **Lorette Courcelles**, directrice du Chalet à Saint-Malo. En outre, 55 noms figurent sur la liste d'attente...

S'il n'y avait pas cette résidence, Lorette Courcelles estime que les gens d'âge d'or «seraient soit partis ailleurs, parce que le besoin existe, soit restés chez eux.»

Jamais quitté

En effet, le Chalet malouin incite même certains natifs de Saint-Malo à revenir dans leur village. Quant à ceux qui ne l'avaient jamais quitté mais qui ont préféré s'installer au foyer, ils n'ont pas eu de problèmes pour vendre leur maison. Du coup de jeunes couples peuvent trouver plus facilement de quoi se loger à Saint-Malo.

«Le Chalet malouin emploie en permanence quatre personnes et passe régulièrement des commandes aux commerçants du village», ajoute Lorette Courcelles. A cela s'ajoutent les besoins des aînés eux-mêmes qu'ils peuvent satisfaire sur place.

D'autre part, un médecin vient rendre visite aux malades une fois par mois, et les personnes du troisième âge ont aussi l'avantage de pouvoir bénéficier des services d'une coiffeuse à domicile.

«J'aurais été plus parmi mes gens»

Thérèse Desrosiers habite le Chalet de La Broquerie depuis 9 ans. À 85 ans, elle voit d'un bon oeil l'agrandissement de la résidence.

«Ça aura au moins un avantage: on aura plus de soins. Je suis encore capable de me débrouiller seule, mais si on est malade, il faut faire venir quelqu'un d'en dehors. Ou alors il faut s'en aller.»

Mais ça, cela ne plairait pas vraiment à Thérèse Desrosiers, native d'Otterburne: «Je ne voudrais pas revenir en ville. Je suis habituée à la place et je ne vais pas déménager à mon âge. Non, j'aime mieux continuer ici, tant que je serai capable».

Irma Grenier, elle, est venue s'installer au Foyer Chez Nous à Saint-Boniface voilà un an. «J'aimais bien ma place à La Broquerie, mais je ne pouvais pas rester seule, à cause de mon mal de jambes. Je serais bien restée là-bas au Chalet, s'il y avait eu toutes les commodités et une suite de libre.»

Retournerait-elle à La Broquerie si le Chalet pouvait l'accueillir? «À 83 ans, c'est pas mal d'ouvrage de déménager. Bien sûr je pourrais être plus parmi mes gens, mais on est bien ici aussi, on se fait toujours des amis.» Cependant, Irma Grenier trouve que «c'est une très très bonne chose que d'agrandir le Chalet de La Broquerie.»

Enfin, **Marie-Josette Fisette**, qui a passé 33 ans à La Broquerie mais qui vient de Saint-Pierre-Jolys, retournerait plutôt dans son village natal, où sont ses «racines», si elle devait quitter le Foyer Chez Nous qu'elle habite depuis un an et demi. «J'aime beaucoup la ville, déclare-t-elle, mais le seul désavantage, c'est la pollution. Je suis asthmatique et l'air de Saint-Boniface est moins bon que celui de la campagne».

S.J.

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ORLANDO GIROUARD du village de Somerset, au Manitoba, épicier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 15e jour de janvier 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de décembre 1986.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

Main dans la main



Claude **BLANCHETTE**

Nous te bénissons et nous te louons Seigneur pour cette année qui s'endort du sommeil des événements passés.

Il est vrai qu'elle n'a pas toujours été ce que nous avions rêvé qu'elle serait il y a de ça un an!

L'énumération de situations au goût amer est longue et nous laisse hésitant et inquiet.

Comment te bénir et te louer lorsque nous pensons aux actes de terrorisme fauchant les innocents comme tondeuse au printemps; aux guerres interminables et sournoises reléguant sans distinctions enfants, femmes, petits et faibles à l'oubli d'une fosse commune; aux cataclysmes naturels éclipseurs de milliers de vies humaines; à l'oppression de l'apartheid qui admet l'emprisonnement sans procès d'enfants par centaines pour protéger le régime en place; aux torturés qui gémissent dans le silence d'énormes prisons sans noms; à la famine qui ronge les corps et détruit l'esprit alors qu'on discute sur qui a le droit de leur faire parvenir des vivres; aux accidents nucléaires qu'on cache le plus longtemps possible afin de ne pas énerver les gens qui respirent, sans savoir, des germes de mort?

Comment pouvons-nous rendre grâce et nous émerveiller lorsque, plus près de nous, nous songeons aux enfants sans nom condamnés par leur père et leur mère à une vie de six semaines: aux femmes battues et écrasées par des Rambos-à-domicile; aux intrigues de palais sur le dos des contribuables dans les couloirs parlementaires; aux personnes terriblement seules se berçant dans des chambres nues avec le souvenir pour seul compagnon; au cancer qui étend ses doigts épeurant happant faibles et forts; aux amoureux déçus qui croient qu'il ne sera plus jamais possible d'aimer sans compter; à la pornographie violente qui empoisonne les coeurs et corrompt les pensées; aux femmes mises en spectacle dans les bars et tavernes à l'ombre de la Cathédrale parce que ça excite certains hommes et ça rapporte de grosses sommes; aux jeunes hommes nus qui se balancent devant des mères de famille et des filles qui rêvent; aux drogués qui coulent leurs examens et aux jeunes alcooliques qui terrorisent les villages; aux chômeurs qui cherchent sans espoir le respect d'un gagne-pain honnête?

Donnent sans compter

Et pourtant, s'il nous faut être réaliste, nous n'avons pas besoin d'être pessimiste! À l'orée de 1987, nous chantons:

Béni sois-tu Seigneur pour les mamans et les papas qui caressent leurs enfants et qui discutent avec leurs jeunes.

Loué sois-tu Seigneur pour l'Église qui agit par les gestes et paroles d'un peuple engagé et croyant.

Béni sois-tu Seigneur pour les personnes bénévoles qui donnent sans compter le coeur sur la main.

Loué sois-tu Seigneur pour les villages qui vivent dans l'entente et la paix, les projets d'ensemble se bousculant aux portes des maisons.

Béni sois-tu Seigneur pour les mains tendues, les paroles qui réchauffent, les oreilles qui écoutent, les bras qui soutiennent, les sourires qui consolent.

Loué sois-tu Seigneur pour les efforts vers la paix, pour les nations qui se rencontrent, pour la justice qui se construit.

Béni sois-tu Seigneur pour aujourd'hui et demain. Car 1987 sera ce que nous en ferons avec Toi, main dans la main.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le **lundi par écrit et être payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

RECHERCHE: Une gardienne pour 2 jeunes garçons (9 et 11 ans); du lundi au vendredi de 16h à 17h30; préférablement dans le quartier nord de Saint-Boniface. Appelez Danièle au 233-9515 le jour ou 233-8871 en soirée.
399-

MAISON À VENDRE: à St-Norbert. Près de l'école Noël-Ritchot, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, poêle, réfrigérateur et draperies. Composez le 269-8254.
396-

RECHERCHE: pour acheter conserves du Manitoba (prunes, paimbinas, etc...) Pas de gelée. Composez le 237-8432.
397-

ÉTUDIANT du Collège de Saint-Boniface est à la recherche d'un appartement ou chambre et pension. Composez le 237-7349 ou 1-347-5425 après 5h.
392-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenue — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des Meurons; espace commercial pour bureaux de 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Plusieurs sortes de fournitures. Composez le 237-4832. 508, rue Ritchot.
398-

Les nouveaux visages de feu Saint-Boniface

Le paysage de l'ancienne ville de Saint-Boniface change lentement d'année en année. Non seulement dans le quartier nord du vieux Saint-Boniface où les terrains industriels retrouvent leur vocation résidentielle. Mais aussi à l'est de feu la ville bilingue de l'Ouest canadien.

La fermeture possible de l'abattoir Canada Packers est une étape dans ces changements.

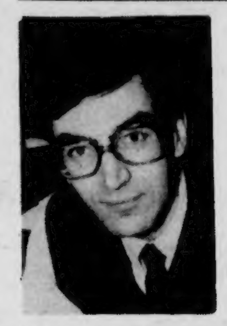
«Si tu retournes en arrière, explique Guy Savoie, conseiller du quartier Taché, même durant les années 50, il n'y avait presque rien vers la frontière est de Saint-Boniface. Au moment où les abattoirs se sont installés là, c'était tout à fait logique. C'était une bonne planification pour l'époque.»

C'est évident que la ville a grandi depuis. Aujourd'hui, ce n'est pas nécessairement un coin où on voudrait un centre industriel. Mais c'est pas mal un parc historique et ça va demeurer ainsi. Ça devient tellement dispendieux pour réaménager ce genre de terrain que c'est un rêve de voir ça autrement.

Pourtant, à quoi pourrait bien servir l'édifice de Canada Packers? Le building de Swifts dans le voisinage ne sert vraiment plus pourquoi que ce soit depuis que cet autre abattoir bonifacien a fermé ses portes en 1979. Est-ce que Saint-Boniface est en train de perdre le secteur industriel de son économie?

«Dans le parc industriel du Chemin Dugald, il y a plus d'industries qu'auparavant, affirme Guy Savoie. Il y a beaucoup plus d'industries maintenant que par le passé. Et elles sont beaucoup plus diversifiées.»

«Ce sont des industries moins imposantes que la Canada Packers, ajoute le président du Comité exécutif de la ville de Winnipeg. Mais c'est tout du nouveau. D'une manière, tu ne veux pas perdre une industrie comme Canada Packers. Mais dire que les industries déménagent de Winnipeg serait faux.»



Lucien Chaput

Pour Léo Duguay, né et élevé à Saint-Boniface, député fédéral de cette circonscription depuis septembre 1984, la possible fermeture de Canada Packers est une grosse déception.

«J'aurais préféré que Canada Packers tienne compte des 60 ans de services que la compagnie a reçus de Saint-Boniface, lance le président du caucus conservateur du Manitoba. Canada Packers a été bien servi par le monde de Saint-Boniface. J'aurais préféré que Canada Packers pense à Saint-Boniface lorsqu'ils ont préparé leur plan de rationalisaton.»

«Mais c'est un autre exemple d'une grosse société qui fait ses décisions sans tenir compte de l'impact local. C'est devenu tellement facile de transporter les produits, que de plus en plus les grosses compagnies décident de se spécialiser.»

Face à cette réalité, le gouvernement fédéral pousse activement son programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (MEIR). «L'aide qu'on donne à travers ce programme, explique le député de Saint-Boniface, va à l'expansion industrielle pour les compagnies qui cherchent à capter de nouveaux marchés, surtout par le biais de l'exportation.»

2,25 millions

Guertin Bros. Coatings & Sealants Ltd., une entreprise familiale qui remonte à 1947, est l'une de ces entreprises qui va bénéficier du programme MEIR.

Grâce à une contribution fédérale de 394 100$, cette compagnie déménagera de son usine située au centre-ville (*un site qui se prête mieux à un environnement résidentiel aujourd'hui*) pour s'installer dans la zone industrielle de Saint-Boniface (*Coût total du projet: 2,25 millions de $*).

Le projet d'aménagement crééera 70 emplois. Par contre, la fermeture de Canada Packers enlèvera de 475 emplois (*en avril 1987*) à 800 emplois (*si la société, qui a son siège à Kitchener, ferme définitivement ses portes en 1988*).

Le visage industriel de Saint-Boniface change. Sans doute pour le mieux. Dommage, en fin de compte, que cela doit se faire aux dépens des ouvriers qui faisaient partie de ce coin bonifacien.

Car ce ne seront pas les employé(e)s de Canada Packers qui pourront se décrocher, lorsqu'elles seront disponibles, les nouvelles jobs spécialisées que demandent les nouvelles industries.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Winnipeg: le Manitoba Puppet Theatre présente «The Legend of Kiviuq», à la galerie 8, de la Galerie d'art de Winnipeg, les 27, 28, 30 et 31 décembre et 2, 3, 4, 10, 11, 17, 24 et 25 janvier, spectacles à 13h et à 15h.

Winnipeg: Le Planétarium présente «Star Wonders» pour les enfants de 12 ans et moins, et «The Christmas Star» pour tous les âges, jusqu'au 4 janvier (Composez le 943-3142 pour les heures de spectacles)

Winnipeg: Exposition de gravures sur bois de David Umholtz et Andrew Valko, à l'Alliance française du Manitoba, 106, rue Osborne, jusqu'au 5 janvier.

Winnipeg: le Prairie Theatre Exchange présente «The Paperbag Princess & Other Stories de Robert Munsch, jusqu'au 4 janvier.

Saint-Boniface: L'exposition «Marcel Debreuil et compagnie», dans les deux galeries du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 3 janvier.

Saint-Boniface: Harlequin et Chris Burke-Gaffney en spectacle au Rendez-vous, à 20h.

Saint-Vital: Soirée du Nouvel an organisée par le Conseil Saint-Émile des Chevaliers de Colomb au gymnase Saint-Émile de 20h à 2h. 20$ le billet. (257-8202; 253-2912).

Winnipeg: Les Danseurs contemporains présentent «Camping Out, A Wild Night with Litz» au théâtre Gas Station, jusqu'au 10 janvier, à 20h30.

DÉCEMBRE

Vendredi 26

Winnipeg: le Ballet royal de Winnipeg présente «The Big Top», à la salle du Centenaire, jusqu'au 31 décembre à 20h, matinées à 14h, les 27, 28 et 31 décembre.

Samedi 27

Saint-Boniface: le jazz de Ron Paley du Centre culturel franco-manitobain, de 15h à 18h.

Mercredi 31

Saint-Boniface: Les Danseurs de la Rivière-Rouge présente une soirée du réveillon du jour de l'an «À la 87» (avec spectacle, chansons, repas chaud), au Centre culturel franco-manitobain, à 20h30.

Saint-Boniface: Grand réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'Union nationale française dans sa salle au 541, rue Giroux. Ouverture des portes à 19h00 et repas à 20h00. (Prix du billet: 15$). Réservations: 235-0403 ou 235-1334.

Saint-Boniface: Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par la Chambre de commerce à 20h30 à l'aréna. Souper chaud à 21h00. Soirée dansante animée par FNR Music.

JANVIER

Jeudi 1er

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Mirandolina» du Carlo Goldoni, à 20h, jusqu'au 29 janvier.

Samedi 3

Winnipeg: «Yojimbo» un film de Akira Kurosawa (Japon, 1961), dans le cadre de la rétrospective de films étrangers à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Lundi 5

Winnipeg: «Recent Work» de Arnold Saper, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 28 janvier.

Mercredi 7

Winnipeg: Le Théâtre Warehouse présente «Salt Water Moon» de David French, à 20h, jusqu'au 24 janvier.

Saint-Boniface: Exposition de Paul Guyot au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er février. (Vernissage à 20h).

Lundi 12

Winnipeg: Les toiles d'Hélène Lemay seront en exposition à la galerie Medea, jusqu'au 31 janvier.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

Nécrologie

Maria Lesage-Rougeau (née Leblanc)

Paisiblement, à l'hôpital Notre-Dame, le mardi 16 décembre 1986, est décédée, à l'âge de 85 ans, Madame Maria Lesage du Manoir Notre-Dame.

Madame Lesage est née à Saint-Adolphe au Manitoba le 21 janvier 1901. Elle s'est installée à Notre-Dame en 1948 après avoir passé la plus grande partie de sa svie à Winnipeg. Elle était membre active des Filles d'Isabelle pendant 35 ans.

Elle laisse dans le deuil deux filles, Theresa Sinkwich de Winnipeg et Anne et son époux Glen Bonnet d'Ottawa; quatre fils, Edward et son épouse Angela Rougeau en Californie, Paul et son épouse Nita Rougeau de Montréal, Lawrence et son épouse Pat Rougeau de Winnipeg et Richard et son épouse Louise Rougeau de Montréal, ainsi que 11 petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants, une soeur Florence au Montana et bon nombre de neveux, nièces, parents et amis. Lui précédèrent dans la tombe son premier époux George Rougeau en 1946 et son deuxième époux Cyprien Lesage en 1985.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 19 décembre, avec l'exposition de la dépouille mortelle à 10 heures et la messe de la Résurrection à 10h30, suivie de l'inhumation à 15h aux jardins commémoratifs Chapel Lawn au 4000, avenue Portage à Winnipeg. M. l'abbé Claude Blanchette officiait.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GILBERT PÉRON, du village d'Elie, au Manitoba, fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 800-444, avenue St-Mary, Winnipeg, Manitoba R3C 3T1, le ou avant le 19 janvier 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour décembre 1986.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier

AEQUALIS CORAM LEGE

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

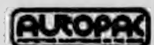
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée

390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



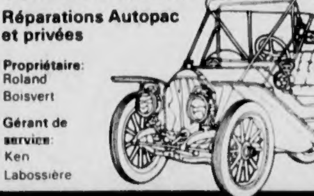
MÉTIERS

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

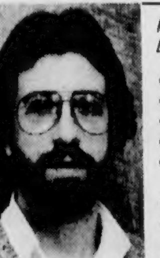
La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company
ACCOUNTANTS

Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- Comptabilité de petites entreprises et de corporation
- Impôts sur les revenus
- Service de paie
- Tenue des livres
- Premières consultation gratuite

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.

CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC





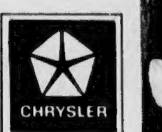
DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: 255-0260
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées